

<b>Zeitschrift:</b>	Actes de la Société jurassienne d'émulation
<b>Herausgeber:</b>	Société jurassienne d'émulation
<b>Band:</b>	31 (1926)
<b>Artikel:</b>	Pages biennoises : Monsieur de Vautravers du Rockhall, ses relations avec le comte de Cobenzl et J.-J. Rousseau
<b>Autor:</b>	Hilberer, Jules-Emile
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-684984">https://doi.org/10.5169/seals-684984</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

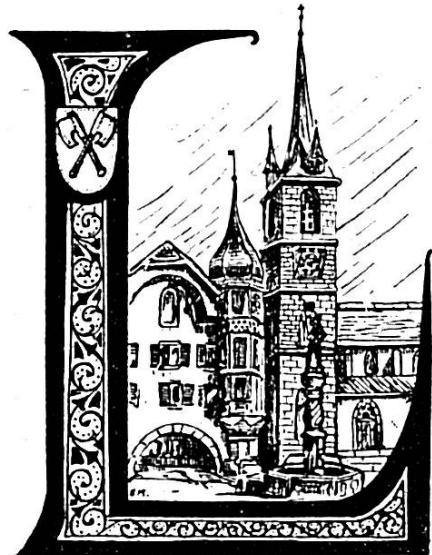
## PAGES BIENNOISES

# Monsieur de Vautravers du Rockhall

Ses relations avec le Comte de COBENZL  
et J.-J. ROUSSEAU

*Etude accompagnée de dix lettres inédites à Rousseau  
par J.-E. HILBERER, professeur à Berne.*

### I



orsqu'on lit les *Confessions* de J.-J. Rousseau, on est étonné du grand nombre de personnages marquants, avec lesquels le philosophe entretenait des relations.<sup>1)</sup> L'histoire et la critique se sont emparées de leurs noms, afin de remettre à la postérité, jusque dans leurs moindres détails, toutes les péripéties de ces amitiés de grands seigneurs et de dames énamourées qui ont choisi pour livre de chevet, les uns le *Contrat social* et l'*Emile*, les autres la *Nouvelle Héloïse*. L'on est étonné, dis-je, car leur nombre est légion. Jamais écrivain n'a été plus fêté ni plus choyé; aucun n'a été étudié avec plus de fer-

veur. De tous les points de l'horizon, le nom de Jean-Jacques s'élève et retentit. Ce n'est pas seulement Genève, sa patrie, qui évoque son souvenir et publie d'incessants travaux sur le plus illustre de ses enfants. L'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Russie, la France, s'occupent du grand homme, étudient sa pensée, ses maximes, ses principes, et cherchent à déterminer son influence et son action.

Mais à côté de ces personnages de qualité, dont plusieurs sont des hommes d'Etat, des princes de sang et même des rois, il existe toute une série de personnages secondaires, auxquels on ne s'est guère arrêté, sans doute parce que Rousseau ne les cite qu'en passant. Il est possible qu'ils ne présentent que peu d'intérêt pour le grand public; mais pour nous autres Bernois et Jurassiens, il est parmi eux des noms appartenant aux meilleures familles et

<sup>1)</sup> L'initialle et les armes des Vautravers sont dues à la plume habile de M. Emile Mettler, héraldiste à Berne.

aux plus honorables de nos citoyens. C'étaient des patriciens et des aristocrates, mais c'étaient aussi des savants et des érudits, tels ce Nicolas Kirchberger et ce Bernard-Vincent de Tscharner, de Berne, telle la spirituelle Julie Bondeli; tels encore Abraham Gagnebin de la Ferrière, les Biannois Wildermett, Neuhaus et Vautravers. C'est de ce dernier tout particulièrement que je me propose de vous parler aujourd'hui, non seulement parce qu'on l'a ignoré jusqu'à présent, mais parce que M. de Vautravers appartient à notre histoire locale et qu'il a joué un rôle assez marquant, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. J'ai eu quelque peine à rassembler des matériaux à son sujet. Toute la collection des *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau* cite son nom à peine une demi-douzaine de fois sans entrer dans aucun détail. D'autre part les spécialistes les plus autorisés, auxquels je me suis adressé dans le but d'obtenir des renseignements, m'ont donné des réponses peu rassurantes. J'en ai donc été réduit aux anciens auteurs et aux bibliothèques; j'ai fureté et j'ai été assez heureux de mettre la main sur des matériaux intéressants et même sur une dizaine de lettres inédites adressées par M. de Vautravers à J.-J. Rousseau.<sup>1)</sup>

Et d'abord constatons que M. de Vautravers est en relations avec bon nombre de notables de l'époque, qu'il est estimé et considéré au près et au loin. Ainsi dans une lettre de Salomon Gessner à B.-V. Tscharner datée du 8 janvier 1763, le célèbre Zuri-chois écrit: « Enfin, mon cher ami, enfin je vous renvoie la traduction anglaise; n'ai-je pas abusé de votre bonté et de celle de M. Valtravers de l'avoir gardée si longtemps? Si c'était le cas, je vous en demanderais pardon. »<sup>2)</sup>

Dupeyrou dans ses lettres à Rousseau parle de M. de Vautravers à plusieurs reprises. « Si vous voulez aller à Bienne, dit-il le 7 avril 1765, nous irons ensemble. M. Vautravers m'a écrit en dernier lieu pour m'y inviter avec Monsieur Ritter, mon architecte, qui est ici depuis vendredi. »<sup>3)</sup>

Un mois plus tard, — le jour exact est malheureusement inconnu, — Rousseau, Dupeyrou et Ritter séjournent, en effet, à Bienne. Ils y voient le pasteur Scholl et visitent Vautravers au Rockhall.<sup>4)</sup>

<sup>1)</sup> M. L.-J. Courtois, secrétaire de la Société Jean-Jacques Rousseau et d'autres érudits m'ont confirmé que les lettres de Vautravers adressées à Rousseau sont réellement inédites.

<sup>2)</sup> « Endlich mein Theurester Freund! Endlich send ich ihnen die Englische Uebersetzung zurück; hab ich die Güteigkeit von ihnen und dem Herrn Valtravers nicht missbraucht, da ich sie so lange behalten habe? Wenn das ist, so ist es mir leid... » Hamel, *Mittheilungen aus Briefen der Jahre 1748—68 an Vincenz Bernhard von Tscharner*, Rostock 1881, p. 49.

<sup>3)</sup> *Musée neuchâtelois*, année 1922, p. 165.

<sup>4)</sup> Voir *Annales de la S. J.-J. Rousseau* 1923, p. 167; A. Jansen, *J. J. Rousseau als Botaniker*, Berlin 1885, p. 82; Bibl. de Neuchâtel, Lettres à Rousseau, Correspondants neuchâtelois II (manuscrits).

Une autre lettre du 24 Xbre de la même année parle de M. de Vautravers en ces termes: « M. de Vautravers m'a marqué encore avoir écrit de la part de sa femme à Mlle Le Vasseur pour la presser de venir passer l'hyver chez eux (à Rockhall près de Bienne) et s'y distraire un peu, sur quoi ils n'ont point encore de réponse. Pour moi, je pense que le séjour de l'île est ce qui peut le mieux convenir à cette pauvre affligée »<sup>1)</sup>.

Enfin une dernière citation de Dupeyrou. Elle date du 27 février 1766: « M. Vautravers, dont la femme a vécu 9 ans au sud de ce pays de Galles, dit que le peuple de ces montagnes est gay, robuste et hospitalier, que la vie y est à grand marché, que le climat en est sain, qu'on y trouve la Liberté et point de Consistoire. » (Lettre inédite à la Bibliothèque de Neuchâtel).<sup>2)</sup>.

La plupart des voyageurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle parlent de M. de Vautravers en termes fort élogieux. Ils le visitent, aimant à relever ses capacités, à signaler ses travaux. Entrons donc dans quelques détails.

## II

Un jour d'automne de l'an 1762, un voyageur, venant de Douvres, débarquait à Ostende, avec sa femme et une suivante. Les douaniers impériaux lui causèrent un peu plus de tracas que de coutume. Il réclama auprès des autorités et, grâce à je ne sais quelle recommandation, il parvint jusqu'au puissant ministre qui était alors le bras droit du gouverneur général des Provinces-Unies et la douane lâcha prise. Des relations commencèrent ainsi entre le protecteur et le protégé, dont l'un était un homme célèbre et l'autre un Suisse amateur d'art et de curiosité, de science et d'érudition.

L'homme célèbre était le comte Charles de Cobenzl (1712-1770), chevalier de la Toison d'or, conseiller d'Etat et ministre plénipotentiaire de l'impératrice Marie-Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens, administrateur plus habile que consciencieux, lettré, savant, artiste, doué d'un esprit universel, grand seigneur dans toute l'acception du mot. Il était né à Laibach, en Carniole, et débuta relativement jeune dans la carrière diplomatique. Il remplit avec succès diverses missions importantes auprès des cercles du Saint-Empire, principalement à l'époque où l'Europe, conjurée contre Marie-Thérèse, cherchait à lui ravir l'héritage de ses pères. Les services du comte de Cobenzl furent reconnus et récompensés par les faveurs de la cour et, en 1755 il fut mis à la tête de l'administration des Pays-Bas autrichiens. Partageant son temps entre les affaires et les plaisirs, il passait pour avoir le coup d'œil d'une justesse peu commune et pour travailler avec une

<sup>1)</sup> **Annales J.-J. Rousseau** 1910. **Le Séjour de J.-J. Rousseau en Angleterre**, par Louis-J. Courtois, p. 21. Vautravers communiqua cette même invitation à Rousseau en regrettant qu'elle eût été refusée. Voyez sa lettre du 12 février 1766, p. 218.

<sup>2)</sup> M. Louis-J. Courtois cite ce passage dans le même article, p. 16.

facilité prodigieuse. Peu d'hommes semblent avoir porté plus loin ces grâces, ces agréments et cet esprit qui font le charme de la société. Il aimait et protégeait les lettres et les arts. Il fut le fondateur de l'Académie des sciences de Bruxelles et de l'Ecole gratuite de dessin. La Belgique lui doit plusieurs règlements utiles. On lui attribue aussi divers projets qui n'ont été exécutés que sous le règne de l'empereur Joseph II. Quoi qu'il en soit, il est permis de croire que, si le comte de Cobenzl avait été chargé de les mettre en œuvre, ces mesures préparées avec sagesse auraient, sinon prévenu, du moins atténue les orages politiques qui ont éclaté dans les provinces belges en 1789. Cobenzl a laissé une immense correspondance qui est conservée aux archives générales du royaume de Belgique. Elle le montre entouré de solliciteurs souvent indiscrets envers lesquels il est toujours courtois, poli, affable.

Le voyageur suisse s'appelait Rodolphe de Vautravers ou comme il aimait à écrire quelquefois Valtravers.<sup>1)</sup>

Les Vautravers appartenaient à une très ancienne famille du canton de Neuchâtel qui tirait son nom d'une maison forte qu'elle possédait au début du XIV<sup>me</sup> siècle, à Môtiers, au clos dit du Terreau. Ses armes étaient palé d'or et d'azur de six pièces, ou d'azur à trois pals d'or. Quant au cimier il représente un tronc d'homme vêtu des pièces et émaux de l'écu. La famille s'appela d'abord Du Terreaux ou du Terreaux tout court, puis au XVIII<sup>me</sup> siècle elle obtint l'autorisation de s'appeler Du Terraux de Vautravers. Également au XVIII<sup>me</sup> siècle une branche émigra dans le canton de Vaud où elle acquit des biens à Champagne et à Romairon, non loin de Grandson. La famille s'est éteinte dans notre pays au commencement du XIX<sup>me</sup> siècle en la personne de M. Du Terreaux de Dantzig, officier au service de Prusse.

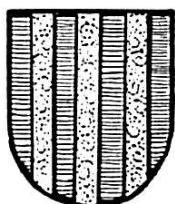
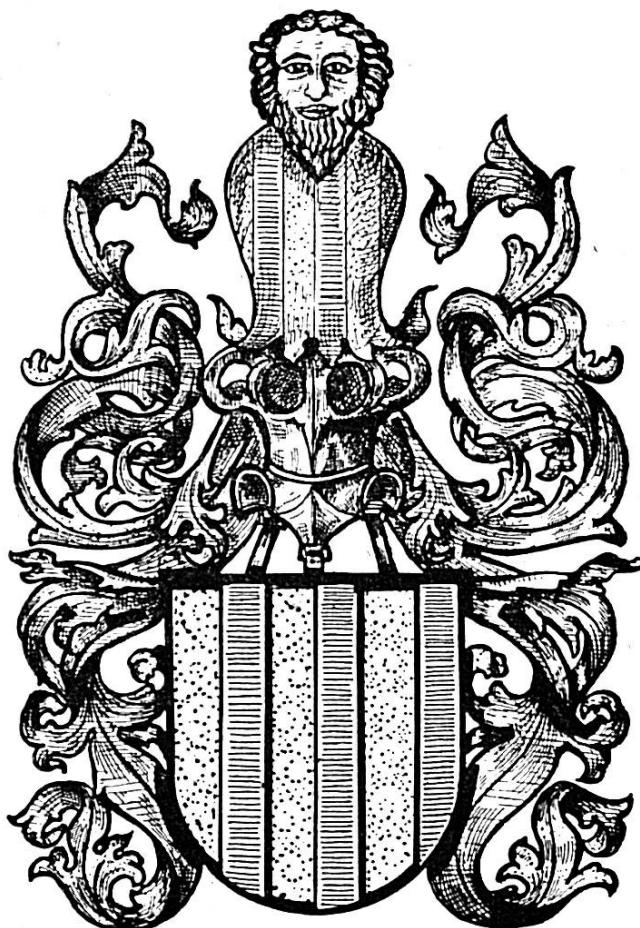
A son retour d'Angleterre, M. de Vautravers vint passer un hiver à Berne. C'est sans doute alors qu'il acheta la belle propriété du Rockhall ou Rocail près de Bienne, où il s'établit au commencement de l'année 1763. Il avait eu précédemment une installation à Vevey, mais ce n'est qu'en 1775 qu'il acquit le droit de bourgeoisie de la ville de Bienne.

Le Rockhall était une propriété fort bien aménagée et M. de Vautravers ne négligea rien pour l'embellir et pour en tirer le meilleur profit. Ainsi un jour il fait venir un ouvrier anglais du comté de York, brasseur de bière; il le fait brasser de l'ale et cette boisson est jugée excellente. Un voyageur français, Louis-Charles-Félix Desjobert<sup>2)</sup> nous fait du Rockhall la description suivante, la seule que nous possédions de l'époque:

<sup>1)</sup> Béguelin dans sa **Relation de la Tournée de S. A. Frédéric de Wangen**, 1777, orthographie **Wautravers**, p. 24. Nous avons aussi rencontré **Vauxtravers**, **Wauxtravers** et **Valltravers**.

<sup>2)</sup> Louis-Charles-Félix Desjobert était grand-maître des eaux et forêts à Soissons. Nous avons de lui un **Journal de ma tournée et de**

« Le mercredi 24, ayant envoyé le matin à Rockhall prévenir M. de Vautravers de notre arrivée, il nous a fait inviter à déjeuner et nous nous sommes rendus chez lui à 8 heures et demie; sa maison tout auprès de Bienne, au sud-ouest de cette ville au pied d'une colline, est très bien bâtie; les appartemens en sont beaux, bien meublés, fort ornés de tableaux; il a derrière sa maison plu-



de Vaultravers du Terraux:

: pale d'or et d'azur de six pièces:  
Cimier: un branc d'homme habillé :  
aux couleurs de l'écu. Lambrequin :  
azur et or. Une variante de ces ar-  
moiries porte: d'azur à trois paly d'or:

sieurs promenades en terrasses, dont la vue devient de plus en plus belle à mesure qu'on monte. Il y a fait bâtir un pavillon fort joli et se propose de conduire ses terrasses encore plus haut, et aussi de profiter d'une source d'eau qui s'y trouve. On y découvre

**mon voyage en Suisse** de l'année 1777, publié par le **Musée neuchâtelois en 1910.**

Je renvoie ceux qui désireraient avoir d'autres détails sur le Rockhall à mes **Pages biennoises** parues dans les **Actes de la Société jurassienne d'Emulation**, année 1923, p. 127.

le lac de Bienne sur la droite, et aussi le château de Nidau en face, plusieurs côteaux fort agréables qui sont couronnés par les sommets des Alpes lorsque le ciel est pur (mais il était couvert). On a, sur la gauche, la ville de Bienne, et au milieu de tous ces objets de belles prairies dans lesquelles passe la Tièle, sortant du lac de Bienne, pour aller se jeter dans l'Aar et, plus près de Rockhall, la Suze qui se jette dans le lac de Bienne.

Nous avons déjeuné chez M. de Vautravers, avec sa sœur, une demoiselle qui prend soin de sa maison en son absence et qui est borgne, et deux enfans, l'un de Manheim, l'autre de Berne. Il nous a donné thé, chocolat, beurre frais, etc.; joli jet d'eau avec dix ou douze variations, au milieu de sa table; autre jet d'eau perpétuel dans sa cour...

Une allée d'arbres forme une fort jolie promenade de Bienne au lac. Nous nous y sommes embarqués à midi et quart, avec M. de Vautravers, son domestique et les deux enfans, et avons mis le pied à l'isle St-Pierre à 2 heures et quart. »<sup>1)</sup>

C'est du Rockhall que sont datées la plupart des lettres de M. de Vautravers, quelques-unes de Berne ou de Bruxelles. Le 11 mai 1763 il paraît être en train de s'installer dans sa nouvelle propriété, car il écrit à Cobenzl: « Le transport de tous mes effets de Berne, de Vevey et de Londres, une grande maison de campagne à meubler, des bâtiments à réparer, et des terres et vignes à améliorer, ne me retarderont pas un moment dans l'exécution des commissions qu'il a plu à Votre Excellence de me confier. » Il avait fait alors déjà « dix-huit années de voyages et d'observations dans divers pays d'Europe, tenant un journal de voyage, et notant partout les collections, en particulier celles qui étaient à vendre. » Il s'intitulait « membre des sociétés royales des sciences, des antiquités, des arts et des connaissances économiques établies en Suisse, en Suède, en Angleterre. »<sup>2)</sup>

M. de Vautravers paraît donc avoir été un esprit actif, entreprenant et s'intéressant à toutes les grandes questions qui pouvaient se présenter dans les différents domaines de la vie. On retrouve l'homme entier dans ces lettres toujours intéressantes: son caractère, ses goûts, ses opinions et peut-être ses faiblesses mêmes. Il avait une écriture superbe, ferme, bien formée, capable de fournir quelques révélations piquantes en matière de graphologie. Quant à son style il est simple, correct, sans enflure ni recherche. On pourrait lui reprocher un tantinet d'affectation, mais il ne faut pas oublier que sa manière d'écrire était celle généralement en usage dans la seconde moitié du XVIII<sup>me</sup> siècle. M. de Vautravers ne dénote pas précisément ce qu'on appelle un courtisan. Il me paraît cependant avoir eu un faible pour les grands de ce monde: leur froideur le froisse, leur faveur l'enchanté et le flatte.

<sup>1)</sup> Musée neuchâtelois 1910, pp. 91 et 92.

<sup>2)</sup> A. Rivier dans la Bibliothèque universelle et Revue suisse année 1874, tome LI, p. 134.

Je soupçonne M. de Vautravers d'avoir été précepteur dans sa jeunesse. Peut-être aussi prenait-il chez lui des pensionnaires dont il dirigeait l'éducation. Plusieurs de ses lettres le font supposer. « Votre Excellence, écrit-il à Cobenzl en 1764, mettrait le comble à ma joie si, en repassant par Bruxelles, vous vouliez bien me confier un de vos fils pour quelques années. Ce serait pour moi l'occasion la plus heureuse de manifester ma reconnaissance et mon attachement, en formant de mon mieux le cœur et l'esprit d'un dépôt aussi précieux. La religion et les langues, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la philosophie, les beaux-arts et l'histoire naturelle lui seraient enseignés tour à tour par moi-même. Les exercices, le manège, la danse, les armes, le dessin, la musique lui seraient enseignés à Besançon, où je l'accompagnerais trois ou quatre mois tous les hivers, et où il y a une bonne académie et une bonne compagnie. J'ai un appartement libre, des plus riants et des plus sains, une bibliothèque choisie, un cabinet d'histoire naturelle, d'instruments physiques et mathématiques, d'estampes, de musique, et une campagne aussi agréable qu'aucune en Suisse; un équipage pour voisiner avec les villes de Soleure, Berne et Neuchâtel, toutes à une demi-journée de chez moi. Telles, monsieur, sont mes circonstances. Heureux si elles peuvent convenir à monsieur votre fils. »<sup>1)</sup>

Cobenzl ne répondit rien de décisif. Quelque temps après, Vautravers dut entreprendre un voyage en Angleterre afin d'y régler des affaires d'intérêt relatives à la succession du père de sa femme. Il profite de cette circonstance pour revenir à la charge. « Si votre Excellence souhaite de me parler au sujet de l'éducation d'un de messieurs ses fils, un mot de lettre adressé pour moi à Douay, au *Nouveau monde*, me décidera pour le voyage de Bruxelles avant de passer outre. » Cobenzl répondit par l'affirmative et Vautravers accourut. Le vendredi 15 octobre au soir, il déposait à l'hôtel du ministre un petit billet conçu en ces termes: De Valltravers, arrivé cet instant au *Vieux Louvre* de cette ville, pour renouveler sa cour à Son Excellence, monseigneur le comte de Cobenzl, supplie S. E. de lui indiquer le moment du jour où il pourrait être admis à son audience, sans l'incommoder. » Le résultat de l'entrevue fut sans doute négatif, car Vautravers revint à Rockhall, en compagnie d'un pensionnaire qui n'était pas le jeune Cobenzl.

Madame de Vautravers est mentionnée souvent dans les lettres de son mari. Elle était la nièce d'un évêque de Londres. Quelques jours après son arrivée à Berne, le 29 octobre 1762, Vautravers écrit à son sujet: « Ma femme se plaît assez en Suisse, dont les

<sup>1)</sup> Les lettres, adressées à Cobenzl, sont empruntées à l'article que M. Alphonse Rivier a publié dans la **Bibliothèque universelle et Revue suisse**, année 1874, tome LI, pp. 138—161, sous le titre de **Mélanges d'histoire nationale. Rodolphe de Vautravers et le comte Charles de Cobenzl.**

scènes grandioses ne cessent de la frapper par leur grandeur et leur prodigieuse variété. Nous y jouissons d'une retraite paisible, en attendant des temps plus favorables à mes désirs de m'occuper utilement pour la société, après dix-huit années de voyages et d'observations. »

### III

Mais revenons à l'incident de la douane d'Ostende. La première lettre s'y rapportant, assez curieuse, est datée de Bruxelles le 25 septembre 1762. La voici en entier:

« Monseigneur, Je reçois dans ce moment mes deux coffres de hardes, avec trois boëtes, arrêtés à Ostende, dans la supposition que j'étais marchand d'habits. Grâces aux bontés de Votre Excellence, me voilà en état de poursuivre mon voyage, en toute sûreté et en habits de saison.

J'emporte avec moi, dans nos Alpes, un souvenir ineffaçable de l'accueil gracieux de Votre Excellence avec une vénération au-dessus de mes foibles expressions. Heureux les princes qui possèdent de tels ministres! Et encore plus les peuples dont la félicité et la gloire sont les objets de leurs immenses travaux.

Puissai-je, avec le temps, devenir un outil utile entre les mains d'un si grand maître, seconder, dans des temps plus heureux, ses grands desseins pour l'encouragement des arts et des connaissances utiles à la Société dans des états où elles ont si bien fleuri jadis.....

P. S. — Mon épouse, à qui sa santé dérangée n'a pas permis de faire sa cour à Son Excellence, supplie Votre Excellence de vouloir bien agréer ses remerciements conjointement avec les miens... et de lui permettre de présenter à Madame la Comtesse un *bord*, pour servir le caffé, d'une manufacture anglaise établie à Birmingham, à l'épreuve de l'eau bouillante. »

Ne pense-t-on pas involontairement, en lisant cette lettre, au cabaret du comte Louis de Cobenzl, que le général Bonaparte brisa glorieusement à Udine? Seulement ce cabaret était un présent de la grande Catherine (cité par Thiers dans sa *Révolution française*, IX, 5).

Cobenzl remercie tout aussitôt avec la plus grande courtoisie: « Je suis bien fâché que le peu de séjour que vous avez fait en cette ville ne m'ait pas laissé le temps de mériter les remerciements que vous voulez bien me faire, et j'accepte avec bien de la reconnaissance le beau cabaret que vous m'avez envoyé et qui fait honneur à la manufacture de Birmingham... Je souhaite que quelque heureux hasard puisse me procurer l'occasion de cultiver votre connaissance qui me sera toujours précieuse. Disposez de moi dans tout ce que je pourrais faire pour votre service... »

M. de Vautravers se sentit tout naturellement flatté. Il n'eut garde d'oublier cette offre. Un mois plus tard, le 29 octobre, il écrit de Berne:

« Les nouvelles marques de bonté dont il a plu à Votre Excellence de m'honorer par votre lettre du 26 septembre, m'enhardissent à vous importuner de nouveau. Vous me saurés bon gré, Monseigneur, de vous avoir informé des abus qui se commettent aux douanes de Sa Majesté apostolique aux Pays-Bas; puisqu'ils déshonorent votre auguste souveraine, qu'ils trompent votre vigilance, et qu'en éloignant les voyageurs, ils font un tort infini au pays.

Mes bagages, sans marchandises quelconques, ne demandant que le transit, furent non seulement confisqués à Ostende, au mois d'août passé, sans le moindre prétexte, à mes grands frais et dommages, mais il se trouve, aujourd'hui qu'on les a déballés pour la première fois depuis qu'on les a visités à Ostende, sans subir d'autres examens en route, qu'ils ont été pillés par vos commis.

Il manque dans la malle de ma femme: *deux aunes de brocard, à grandes fleurs, fonds d'argent*, pour son écran de cheminée, reçues d'une tante pour son souvenir, de la valeur de dix louis.

*Item, un assortiment de mille aiguilles anglaises*, pour son propre usage et celui de sa fille de chambre, qui ne sauraient servir d'autres aiguilles avec le même avantage. Quoique cette perte ne soit que d'un écu, elle ne cesse pas d'incommoder beaucoup ma femme.

Dans la malle de la fille de chambre, on lui a volé à Ostende, *quatre paires de souliers anglais; un moule d'écrivisse (sic) en fer-blanc*, pour la pâtisserie; *un mouchoir de soye couleur de chocolat et blanc; un tablier de batiste, et une broche pour larder, construite avec des ressorts*. Le tout valant trente-six livres de France. Perte assés sensible à une servante.

De plus, malgré les ordres de Votre Excellence pour le relâchement de mes bagages, on a obligé mon cocher, à Ostende, de payer les sommes suivantes:

	Flor. St. D.
Au bureau de Sa Majesté impériale	13. 7. 3
Au brigadier	6. 10. 2
Pour droits de magasinage	2. 2. 0
Aux gardes de la douane	3. 5. 1
Pour la facture du passe-avant	1. 1. 0
	<hr/>
En tout	26. 5. 6

Afin d'avoir quelque prétexte pour m'escroquer de l'argent, on m'a taxé jusqu'à une petite boëte remplie de coquilles de mer qu'on a censé marchandises. Après avoir payé à tous les bureaux de la reine, on arrêta mon carrosse en sortant de Namur, on me traîna de bureau à bureau, et de juge à juge pendant trois heures, sous prétexte que je devais *un florin* pour le Soixantième des Etats, et *un écu* au garde de la douane, Dieu sait pourquoi.

Je ne suis pas le seul à qui ces vexations soient arrivées. Le Dr Bara, de Venise, médecin de Mylady Montague, a subi à Ostende et à Namur des insolences inouïes des subdélégués de vos

douanes et n'a point cessé de réclamer contre leur rapacité. Il ne faut qu'une poignée de ces sangsues pour faire éviter les états de Sa Majesté à tous les étrangers. »

Cobenzl répondit le 21 novembre, qu'il avait ordonné de faire les plus exactes perquisitions pour châtier exemplairement les coupables. En effet, quatre mois et demi plus tard, le 13 avril, M. de Vautravers écrit: « Les petites bagatelles qu'il a plu à Votre Excellence de faire relâcher, ont déjà passé Basle, de sorte que je les aurai au premier jour, à la grandissime joye de la suivante de ma femme. »

#### IV

Ainsi donc l'affaire était arrangée et la correspondance pouvait être close. Cependant ces deux hommes harmonisaient trop dans leurs idées et dans leurs goûts, pour qu'elle ne fût pas continuée. Le modeste gentilhomme suisse crut rendre des services au grand seigneur autrichien; sans doute trouvait-il quelque intérêt à le faire. Quelques ballons d'essai sont lâchés en octobre 1762.

« J'apprends de Londres que Sa Majesté Britannique vient d'acheter la collection entière du consul Smith à Venise, en livres, en dessins, en tableaux, en pierres gravées, médailles et autres antiquités, pour 20,000 livres sterling. Et celle des dessins de feu Alexandre Albani, le cardinal, pour 13,000 écus romains. La nation anglaise approuve beaucoup la première de ces acquisitions.

Je vais renouveler mes relations italiennes, affin de procurer quelques pièces choisies de gravures antiques à un de mes amis. Si par la même voie je pouvois être à même de faire plaisir, soit à Son Altesse royale Monseigneur le Prince Charles<sup>1)</sup>, soit à Votre Excellence, je m'estimerais l'homme du monde le plus fortuné. »

Berne, le 1<sup>er</sup> février 1763: « Dès qu'il plaira à la providence de faire cesser les malheureux fléaux de la guerre et de permettre à Votre Excellence de recueillir les fruits de la paix pour le bonheur des peuples auxquels vos travaux les préparent depuis long-temps, je me flatte que Votre Excellence voudra bien se souvenir de mes désirs d'y contribuer de tout mon petit pouvoir, selon mes circonstances, au centre des arts.

J'ai à la disposition de Votre Excellence ou de Monseigneur le Prince, les productions de l'art et de la nature et de la Suisse, et de la France et de l'Italie. J'ai des relations choisies dans tous ces pays, et suis à même de communiquer tous les mémoires, les observations, les expériences et les inventions utiles et ingénieuses des Sociétés œconomiques de Londres, de Stockholm, et de cette République, les plus dignes de l'attention de Votre Excellen-

<sup>1)</sup> Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar (1712—1780), frère cadet de l'empereur François I<sup>r</sup>, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens à partir de 1741.

ce. Même en fait de dessins, de tableaux, de gravures et bronzes antiques, il me tombe maintefois entre les mains de quoi orner les galeries d'un Prince, ou d'un Seigneur de goût.

Telles, Monseigneur, sont mes circonstances, Puissiez-vous les vous rendre utiles, et tourner mes loisirs philosophiques à votre satisfaction! »

Il n'en fallut pas davantage pour toucher la corde sensible. Le 21 février Cobenzl répond avec empressement:

« Je suis bien flatté de l'offre polie que vous voulez bien me faire par votre lettre du 1<sup>er</sup> de ce mois et j'en profite avec d'autant plus d'empressement que je pourrai par là entretenir une correspondance avec vous... Vous me ferez un plaisir infini, Monsieur, en me faisant part de temps en temps des nouveautés qui viendront à votre connaissance, en tout ce qui regarde les arts utiles et agréables, et comme, quand il s'agit de faire des emplettes, je me suis borné quant à présent à augmenter ma collection de dessins qui est déjà très considérable, vous me ferez un plaisir infini, lorsqu'il se présentera des dessins originaux des bons maîtres, de me les adresser en m'en mandant le prix et je m'en remets avec pleine confiance à votre goût, charmé si à mon tour je puis vous être de quelque utilité... »

Cette lettre dut combler de joie M. de Vautravers. Il la considéra comme contenant une véritable commission de pourvoyeur. Il se mit tout aussitôt en campagne, à tel point que le comte finit par trouver ce zèle quelque peu excessif. Nous devons nous demander, en effet, jusqu'à quel degré cette activité était désintéressée. Etait-ce l'activité d'un amateur ou celle d'un marchand de bric-à-brac? J'ai lieu de penser que c'était un mélange des deux, car aucune lettre ne révèle à ce sujet de réponse catégorique. D'ailleurs nous verrons que, si Vautravers a gagné avec Cobenzl, il a finalement perdu avec le duc de Lorraine. En attendant l'attitude du comte ne l'intimide guère.

De Rockhall, le 17 juin 1763: « Si, à Vienne, je pouvais avoir le bonheur d'obtenir quelques ordres pour enrichir les galeries et bibliothèques impériales des productions de l'art et de la nature de ce pays, je ferais tous mes efforts pour contenter mes supérieurs et aurais une obligation de plus à V. E... C'est le genre d'occupation qui me récréerait le plus dans ma retraite paisible et philosophique. »

Cobenzl ne répondit pas tout de suite sur ce point, car le 30 juin, Vautravers revint à la charge: « De pareilles commissions de la cour de Vienne, ou de S. A. R. monseigneur le prince Charles, me mettoient à même de servir V. E. à très peu de frais, et bien mieux qu'à présent que mes forces sont limitées, et que les frais de transport et de correspondance ne roulent que sur V. E. C'est pourquoi j'ai prié M. le comte de Goess, cy-devant envoyé de LL. MM. II. à la cour de Suède, et maintenant gouverneur des deux jeunes archiducs à Vienne, dont j'ai l'honneur d'être fort connu, de vouloir bien faire quelque tentative en ma faveur. Quel-

que envie qu'il aye de me protéger et de m'occuper utilement pour LL. MM., il n'y réussira jamais sans la puissante intercession de V. E. Oserais-je bien, etc. »

A cette lettre est joint un mémoire détaillé, dans lequel M. de Vautravers expose son intention et son désir et offre ses services. Il recevra « avec empressement et exécutera fidèlement, pendant sa retraite au sein de sa patrie, telles commissions relatives aux arts, aux sciences et à l'histoire naturelle dont il plaira à LL. MM. II. de l'honorer... Aidé par ses amis il offre très respectueusement ses efforts à compléter et à enrichir les bibliothèques, les galeries et cabinets de LL. MM. tant à Vienne qu'ailleurs, des productions les plus intéressantes tant de la nature, dans l'ordre des animaux, des végétaux et des minéraux, que celles du génie et de l'art, dans les différentes branches de littérature, de physique, de mathématiques, d'histoire naturelle et civile, de géographie et d'antiquités, de découvertes économiques, mécaniques, etc., utiles au progrès des connaissances, de l'industrie, du goût et du bien de la société; de chefs-d'œuvre en peinture, en dessins, en gravures, en sculptures, en estampes, etc., qui seront du ressort de la Suisse et de ses environs. Moyennant des voyages annuels et les soins d'une correspondance ample et assidue, il fera ses recueils partie sur les lieux, par lui-même, et partie par ses amis absents. Il sera délicat dans les choix et exact dans la description de chaque pièce... Il se bornera à la somme annuelle qu'il plaira à LL. MM. de lui prescrire pour la limitation de ses dépenses... »

Ce magnifique programme n'eut pas le don de séduire le comte, car il répondit le 16 juillet: « Mon éloignement de la cour et le tems que j'en suis absent, me mettent hors d'état de vous rendre service à l'égard du désir que vous avez d'être chargé des commissions de LL. MM. II.; mais pour celles de S. A. R. (le prince Charles), je me ferai un vray plaisir de vous les procurer de préférence à tout autre. »

Du 10 janvier 1764. « S. A. R. vient de me dire qu'elle sera charmée si vous voulez vous charger de ses commissions, que vous pourrez toujours écrire à M. Maleck, son fourrier de la chambre<sup>1)</sup>, qui est chargé d'entretenir la correspondance avec vous... »

Du 26 janvier. « Tout ce que vous me dîtes sur le cabinet de S. A. R., je l'ai communiqué à M. Maleck, qui entretiendra sur ce cabinet correspondance avec vous... »

Vautravers est très flatté. Il répond: « Je me promets beaucoup de satisfaction de la correspondance de M. Maleck, dont j'ai beaucoup goûté la conversation pendant mon dernier petit séjour à Bruxelles... Que d'obligations n'ai-je pas à V. E., pour la confiance dont S. A. R. veut bien m'honorier sur votre puissante recommandation! »

<sup>1)</sup> Ignace-Thomas Maleck de Warthenfels cumulait les fonctions de fourrier de la chambre avec celles de directeur des cabinets de raretés du prince Charles.

Le prince commença par faire demander des « productions naturelles les plus intéressantes de la Suisse ». Vautravers ne tarde pas à se mettre en campagne; il compte faire un premier envoi par la barque du Rhin qui partait en avril. Dès le 24 février il avertit qu'il faudra, pour bien servir le prince, « des forces proportionnées ». Il faut payer comptant, supporter les frais de voyages pénibles et fréquents, outre ceux des emballages et transports... « Je rendrai compte tous les trois mois, et ne garderai pour mes frais de voyage, mes peines et mon temps que la portion qu'il plaira à la munificence de S. A. de m'accorder. J'attends là-dessus les dispositions de mes illustres supérieurs. »

Hélas! Cette première expédition échoua ou peu s'en faut. « A peine ai-je été dix jours en voyage, écrit Vautravers le 10 mars, le beau temps de printemps, dont nous fûmes réjouis en février et qui poussait déjà nos arbres, se changea soudain en neige et en glace par le souffle sévère d'un vent du nord-est... Exposé plusieurs jours dans une chaise de voyage ouverte à toutes les rigueurs et vicissitudes du temps, je ne fus pas longtemps sans m'en ressentir;... une violente fièvre me saisit... Un sage médecin et, encore plus, les soins vigilants d'une tendre épouse ont heureusement arrêté les progrès du mal... » Pourtant Vautravers avait recueilli un certain nombre de pièces choisies, « ordonné quatre modèles de nouveaux instruments pour l'agriculture et autres objets économiques. » Enfin il avait « dirigé deux de nos meilleurs botanistes dans le choix de nos plantes naturelles ainsi que dans la méthode de les conserver et de les arranger. » Cependant, craignant de dépenser trop, il demande à ce sujet des instructions. Il pense à une somme de 4000 francs pour la première année et que le quart de cette somme pourrait être affecté aux frais de ses voyages et transports, ainsi qu'à la compensation de son temps et de ses « petits services ». Il se réglera là-dessus, tout en ajoutant qu'il ne serait pas embarrassé de placer très utilement jusqu'à dix fois plus par an. Mais ses circonstances ne lui permettent pas de fortes avances, et il ne peut acheter avantageusement sans deniers comptants.

En avril ou mai, nouvelle tournée; de même en juin, cette dernière aussi dans les provinces françaises limitrophes de la Suisse. « Ce voyage, quoique long et dispendieux, ne m'a pas fourni autant d'objets dignes des cabinets de S. A. R. et de V. E. que j'avais espéré du nombre de collections en tout genre que j'ai rencontrées à chaque pas. Mes bons compatriotes, faute d'expérience et de voyages, se contentent souvent du médiocre et extravaguent dans l'appréciation du bon. Je n'ai pas cessé d'attraper encore quelques beaux morceaux d'histoire naturelle et quelques dessins capitals. Pour les avoir, il me fallait acheter des cabinets entiers mal assortis, mal rangés et mal composés... » Un voyage fut entrepris en juillet et août dans les Alpes centrales, « pour remplir les premiers ordres » du prince. « Je souhaite que les fruits que j'en ai

recueillis dans les règnes des minéraux et végétaux, puissent lui faire plaisir. »

Cinq caisses furent expédiées de Rockhall le 17 septembre, par Bâle et le Rhin, aux soins de M.M. Faesch et Christ. Le prince se déclara satisfait et Maleck fit espérer de nouvelles commandes. Monsieur de Vautravers est ravi de la façon dont les choses s'accomplissent. En mai 1765 il parle de fréquents voyages qu'il entreprend pour augmenter les trésors de S. A. R. et de S. E.: « Je pars encore demain, pour visiter quelques cantons où je compte trouver nombre d'objets intéressants et de la nature et de l'art. J'en serai de retour dans trois semaines... Je suis fort tenté d'accompagner moi-même mon second envoi pour S. A. R. lorsqu'il sera achevé, afin de faire moi-même ma cour à cet excellent prince, et recevoir de lui les instructions nécessaires pour la continuation de mes petits services. J'ai fort à cœur de le bien contenter... »

En ce même été de 1765 Vautravers entreprit plusieurs voyages pour le prince gouverneur. Les difficultés et les périls sont grands, mais il est permis d'admettre qu'ils sont exagérés. « Il fallait affronter les neiges, les roches escarpées, les torrents, par des routes presqu'impraticables et dans des pays aussi destitués de tous les secours humains que le fond de l'Afrique... avec des guides ignorants et têtus, difficiles à contenter. »

En tout Vautravers fit au prince de Lorraine quatre envois, dont le dernier en 1767. Nous verrons de quelle manière il fut récompensé.

## V

Si j'avais un titre à inscrire en tête de ce chapitre, je mettrais sans hésiter: M. de Vautravers marchand de cristaux. Le lecteur va juger pourquoi.

Le 13 avril 1763, Cobenzl écrivait de Bruxelles: « Je souhaiterais d'avoir trois à quatre quintaux de cristal de vos montagnes de Suisse ou de la Savoie, dans les plus gros morceaux que vous pouvez trouver, mais de la plus vilaine espèce, c'est-à-dire de la plus brune et de celle qui a le moins de valeur, bien entendu pourtant que les morceaux n'aient point de fractures internes ou externes, qui ressemblent au verre; plus la couleur en sera vilaine et même inégale dans le même morceau, mieux cela sera-t-il, et comme l'usage que j'en veux faire, peut aller loin, je pourrai après cet essai vous en demander dans la suite de bien plus grandes quantités. »

La même chose est confirmée dans une autre lettre du 3 mai.

Le 11 mai M. de Vautravers répond de Rockhall: « Je me suis exactement informé de tous les plus grands recueils de cristaux que nous avons en Suisse et dans les environs. J'ai écrit à leurs propriétaires pour obtenir des listes du poids, de la qualité, et du dernier prix de leurs plus grandes pièces entières. Je les confronterai ensemble et me transporterai au lieu où je jugerai pouvoir

trouver de quoi satisfaire V. E. Il est bon que j'aie l'honneur d'informer V. E. que nos plus gros cristaux sont toujours les plus chers, surtout quand ils sont sans fractures et transparents. La couleur change très peu au prix. Il n'y a que ceux qui sont d'une surface rude et d'une eau toute opaque et trouble qui sont à bas prix. Je ne crois pas que ces derniers puissent convenir à V. E., à moins qu'ils ne soient destinés à orner une grotte: pour lors, on ne saurait en avoir trop de variété; ou à fornier une suite complète de productions cristallines de la terre. Un mot d'instruction de plus de la part de V. E. me mettra en état de la mieux contenter... »

Cobenzl répond le 23 mai: « J'aurai l'honneur de vous dire mon secret: il s'agit de blanchir le cristal, et pour cela il faut savoir deux choses: 1<sup>o</sup> S'il y a un débit assuré pour le cristal blanc; 2<sup>o</sup> Si la différence du prix du cristal blanc est assez considérable pour mériter que l'on y travaille. Quant au premier point, je ne suis pas embarrassé, mais pour le second je vous prie de l'éclaircir en me disant la différence qu'il y a entre les prix de ces deux cristaux. »

Cette lettre a dû se croiser avec la suivante, du 27 mai, de Vau-travers:

« Les propriétaires de cristaux les mieux fournis m'invitent à venir les voir, les choisir et les marchander sur les lieux mêmes. Ce parti, quoique dispendieux en apparence, est le plus sûr et le plus expéditif de tous... J'en achèterai trois à quatre quintaux, à beaux deniers comptants, et en marchanderai le prix le mieux qu'il me sera possible. Je partirai lundi et dirigerai mon voyage en travers de nos Alpes, par Lucerne, Schweitz, Altdorf, le grand Saint-Bernard (!), la Fourka, le Haut-Valais, le mont Gemmy et la vallée de la Frutigue. J'y établirai partout des correspondances affin d'en tirer dans la suite telles quantités et qualités qu'il plaira à Votre Excellence de me prescrire. »

17 juin. « Me voilà de retour de mon excursion dans nos Alpes. La saison n'étant pas encore assés avancée, la neige et le froid ne m'ont pas permis de pénétrer jusques dans nos plus hautes Alpes, où se trouvent les plus gros cristaux. Je me suis contenté pour le présent de ramasser une douzaine de groupes de cristaux opaques et bruns en matrice qui, à ce que je pense, pourraient suffire pour les premières expériences que Votre Excellence va établir... »

Les anciens ont possédé le secret de purifier et clarifier toutes sortes de pierres précieuses, comme nous le voyons dans nonibre de leurs Intaglies (sic). Le comte de Caylus à Paris cherche à retrouver ce secret. J'imagine qu'un feu tempéré et continué longtemps serait le dissolvant le plus pénétrant de toutes les matières hétérogènes qui causent l'opacité des cristaux. Pour empêcher leur calcination, on pourrait les envelopper d'une pâte d'argile finie et bien mondée.

La société œconomique de Londres, dont j'ai eu l'honneur de vous communiquer la liste, les règlements et les encouragements offerts cette année (montant à 12,000 livres sterling), offre la somme de 50 livres sterling à quiconque trouvera l'art de purifier parfaitement les cornalines, les onyx, les cristaux et d'en enlever les taches.

Quant aux prix des cristaux, rien de moins déterminé. Les jouailliers n'achètent que ce qui est bien transparent, de quelque couleur qu'ils soient, et les payent selon leur grandeur à raison de 30 à 100 sols de France la livre. Les tout-à-fait grandes pièces de 50 à 500 livres sont des morceaux fort rares, difficiles à transporter des carrières au travers des Alpes et des précipices, et ne s'achètent que pour les galeries des rois et des princes, pour des sommes *ad libitum*. Il s'en est vendu du prix de 200 louis, et il y en a un en Valais, dont le propriétaire a demandé 500 louis, pris sur les lieux. On le marchande, à ce que j'apprends pour le roi d'Espagne, je le verrai au mois d'août. Le port des cristaux, depuis la Suisse jusqu'aux Pays-Bas, n'excédera jamais 10 sols de France par livre, ce qui fera un petit objet pour les grands morceaux. Les lapidaires d'Hollande pourront informer Votre Excellence des différentes valeurs des différentes espèces de cristaux qui se vendent en Hollande et surtout à Amsterdam... »

Il paraît que Vautravers fournissait des cristaux à d'autres encore. « J'aurais pu ajouter à mon envoi, écrit-il en avril et mai 1763, dix groupes de cristaux de septante livres, que j'ai expédiés à M. le comte de Moltke à Copenhague, par ordre de Sa Majesté pour en orner ses galeries. » Ces cristaux, « grands et très curieux par la variété de leurs eaux », avaient coûté d'un petit écu jusqu'à 100 sols de France la livre. Vautravers comptait les avoir à meilleur marché sur les lieux mêmes.

29 août 1763. Des eaux de Habsbourg. « Je me rendrai la semaine prochaine au canton d'Oury, avant la chute des neiges, afin de choisir les plus gros et les plus entiers des cristaux et convenir de leurs prix, avant que d'autres les enlèvent. Je les empaqueterai dans des caisses clouées et chiffrees, pour les mieux assurer. Ces caisses partiront par eau depuis Altdorf, dès le moment que Votre Excellence l'ordonnera, et que j'en aurai fait toucher la valeur à leurs propriétaires. Sans cette précaution, Votre Excellence ne pourrait pas les avoir avant le mois de juillet prochain... »

Votre Excellence a à Tournay un homme d'un génie supérieur dans tous les arts. C'est le fameux comte de Saint-Germain. Et je suis persuadé que personne ne le surpassé dans le maniement des cristaux au creuset. Il mérite d'être distingué par Votre Excellence à plusieurs égards. J'ai pour lui une grande vénération fondée sur ma connaissance personnelle de ses mérites. »

A cette lettre Cobenzl répond simplement: « M. le comte de Saint-Germain n'est plus à Tournai; je ne sais même pas quand il est parti ». Cette froideur ne peut s'expliquer que par les expériences que Cobenzl avait faites avec cet habile aventurier. Cas-

.nova, qui ne valait pas beaucoup mieux, nous apprend, en effet, que Saint-Germain avait été chargé par Cobenzl d'établir à Tournai une manufacture de chapeaux et avait réussi pour cela d'extorquer au ministre d'assez fortes sommes. Cette lettre, datée du 7 septembre, est d'humeur assez maussade. Cobenzl y écrit encore au sujet des cristaux: « Comme je ne sais quand je pourrai faire l'expérience (du blanchissage), je vous prie de ne pas m'en envoyer jusqu'à ce que je vous aurai écrit. » Dès lors il n'en fait plus mention, quoique Vautravers lui demande encore en novembre de la même année si les expériences ont réussi. Cependant six ans plus tard (janvier 1769), le comte de Cobenzl demanda des coquilles. « Une dame de Paris, que je souhaiterois beaucoup d'obliger, voudrait se donner une petite collection de coquilles qui fussent jolies, quoique communes et à bon marché. Je vous aurais bien des obligations, Monsieur, si vous pouviez m'envoyer une liste de la qualité de celles que vous pourriez me procurer, et combien il en coûterait... » M. de Vautravers ne manqua pas à s'exécuter.

## VI.

A cette époque apparurent en Suisse les *sociétés économiques*. Un autodidacte, Jean-Rodolphe Tschiffeli (1716-1780), sorti des conditions les plus modestes, et dont toutes les pensées se tournaient vers le bien public, fonda dès 1759 celle de Berne, vouée principalement à l'amélioration de l'économie rurale. Composée de membres du gouvernement, d'ecclésiastiques, d'agronomes, d'agriculteurs, elle fit appel au patriotisme de toutes les classes. Les prix qu'elle proposa, les traités qu'elle répandit à bon compte, la publication de ses Mémoires en deux langues popularisèrent de nobles idées et des perfectionnements agricoles. Elle introduisit dans le pays la culture du trèfle, de la luzerne, de l'esparcette, de la pomme de terre, l'irrigation artificielle des prairies, la transformation des jachères, de nouveaux moyens d'engrais, l'extension de la culture du chanvre, les soins mieux entendus donnés à la vigne, etc. L'industrie, le commerce, l'économie politique, la législation et d'autres intérêts sociaux fixèrent l'attention du public.

Tschiffeli était secondé par les frères de Tscharner: Nicolas-Emmanuel (1727-1794) et Vincent-Bernard (1728-1778) qui déposèrent dans les mémoires de la dite société et ailleurs le fruit de leurs observations et de leur profonde érudition. Parmi les étrangers, le marquis de Mirabeau s'associa dès l'origine à ces vrais amis du peuple. Voltaire lui-même, le plus illustre de ses membres, contribua de sa plume et de son argent pour un prix sur la réforme des lois pénales.

Bientôt cette réunion de philanthropes étendit son influence au-delà des limites du canton et de la Suisse. Elle invitait par la voie de la presse les cultivateurs expérimentés, ainsi que toute personne bien intentionnée à former des sociétés analogues correspondantes; elle exhortait les pasteurs des villages à exercer leur

influence sur leurs paroissiens; elle adressait enfin les mêmes instances aux grands propriétaires, en un mot à tous les citoyens bien nés auxquels la patrie était chère.

Cet appel trouva de l'écho tout d'abord dans le Pays de Vaud. Des sociétés économiques, semblables à celle de Berne, se constituèrent à Lausanne, à Vevey, à Nyon, à Yverdon et à Payerne.

A Nidau et à Bienne on s'y intéressa également. Mais, tandis que Nidau se constitua en section correspondante de Berne, les Biannois fondèrent une société économique indépendante, dont la première séance eut lieu le 28 décembre 1761 dans la maison du pasteur Scholl<sup>1)</sup>. Daniel Cartier, de Neuchâtel, en fut le premier président et l'on décida de se réunir chaque lundi à une heure de l'après-midi. Le but de cette société, qui existera de 1761 à 1780 environ, fut non seulement d'encourager l'agriculture, la viticulture, la sylviculture, l'amélioration des terrains, mais d'introduire encore la culture du mûrier et par conséquent l'élevage des vers à soie. Elle n'eut guère de succès dans cette entreprise. Elle s'occupa également de questions scolaires et organisa des concours en distribuant des prix, médailles d'or et d'argent, aux meilleurs travaux présentés. Le pasteur Frêne, de Tavannes, fut lauréat de cette docte société en 1768. Tous les Biannois de marque en étaient membres, le docteur Neuhaus, le pharmacien Hœpfner, l'imprimeur Heilmann, le maire Wildermett. Parmi les membres externes nous pouvons citer Tschiffeli, de Berne, Iselin, de Bâle, Salomon Hirzel, J.-G. Lavater et le professeur J. Gessner, de Zurich. D'autres, tels que l'archevêque Harvey et le Dr Templemann, habitant l'Angleterre.

Dès son arrivée à Bienne, M. de Vautravers s'y intéressa vivement. Il devint son président et n'épargna ni ses lumières, ni son argent pour doter la société de tous les moyens nécessaires à son existence et à son développement. Aussi un moment fut-elle en bonne voie de prospérité.

Mais les membres de la société économique de Bienne étaient faits de chair et d'os, comme tous les humains. La mollesse finit par se nicher dans leur sein, si bien que peu à peu leurs réunions dégénérèrent en parties de plaisir où la science ne présida plus guère au festin. Un vieux compte, que j'ai sous les yeux, nous en dit assez long à ce sujet. L'on avait fait une excursion à Evidard dans le but de procéder à des sondages. Or, voici ce que la société dépensa à cette occasion : pour un pâté 1 couronne, douze livres de viande 15 batz, un jambon 5 batz, haricots et pain 13 batz 2 kreuzer, café et sucre 7 batz 2 kreuzer, pourboires 21 batz, pour

<sup>1)</sup> Samuel Scholl, pasteur de l'église française de Bienne. Il avait épousé Suzanne-Dorothée Wildermett et en secondes noces Barbe Tscharner, de Berne. Les Scholl sont cités à Bienne déjà en 1507. Lire sur la famille Scholl mes articles parus dans le **Journal du Jura** du 14 septembre et du 9 octobre 1926.

des fleurs (Meyen) 10 batz 2 kreuzer. A ceux qui avaient porté la sonde 10 batz 2 kreuzer. La sonde a donc dû être assez lourde.<sup>1)</sup>

Je ne voudrais cependant point médire de la société économique de Bienne, elle a certainement contribué à bien des choses utiles et son existence n'a pas passé inaperçue dans nos parages. Encore aujourd'hui il existe près de quelques maisons bieunoises des mûriers isolés aux branches rabougris. Ce sont des vétérans, des témoins épars de ces temps éloignés.

Le 19 mai 1765, M. de Vautravers écrivit à Cobenzl: « J'ai réussi à établir dans notre petite république de Bienne une société économique, du succès de laquelle naîtront mille avantages précieux à ses habitants<sup>2)</sup>). Je prends la liberté d'en communiquer les institutions à Votre Excellence. Elle pourront peut-être faire naître l'idée à Votre Excellence d'en instituer une pareille en Brabant. »

Cobenzl, en remerciant Vautravers, trouva les statuts de la société de Bienne « très sages ». Vautravers répondit le 14 août de la même année: « Notre petite société économique de Bienne croît insensiblement en nombre, en force, et en l'exécution de son plan. Nous avons déjà rempli une souscription de 100 louis pour des plantages de meuriers, qui réussissent à merveille dans ce climat (?). De là, nous procéderons à d'autres établissements pas moins avantageux. Si l'établissement d'une pareille société à Bruxelles pouvait tenir à cœur à Son Altesse Royale et à Votre Excellence, et qu'elle pensât que je pourrais lui être de quelque utilité à cet égard, Elle n'aurait qu'à m'ordonner. Trop heureux si je puis devenir entre les mains de Votre Excellence un instrument utile au bonheur de l'humanité. »

Plusieurs fois Vautravers a joint à ses envois de dessins, pour le prince ou pour le comte, des ouvrages artistiques, littéraires ou techniques. Ainsi les *Vies des peintres* de Füssli, le prospectus spécimen de la *Vie et description complète des ouvrages du chevalier Hedlinguer*, l'édition de Perse de Berne de 1765, due à Sinner de Ballaigues, peu estimée des philologues, mais « mignonne, avec des vignettes d'un goût excellent. »

« J'ignore si les transactions, mémoires et observations de notre *Société œconomique* de Berne sont connues à V. E. En cas qu'elles ne le fussent pas, peut-être y trouveriez-vous bien des choses agréables et utiles. Nous en sommes à notre treizième volume. Non seulement je pourrais joindre un exemplaire au paquet, mais encore quelques modèles de nos machines et inventions

<sup>1)</sup> D'après une aimable communication de M. Alb. Michaud, à la Chaux-de-Fonds, la couronne d'argent valait alors à Bienne environ 5 fr. 60 de notre monnaie, 1 batz 15 centimes et 1 kreuzer 4 centimes.

<sup>2)</sup> Vautravers n'est pas précis. La Société économique fut fondée avant son arrivée à Bienne; mais elle fut complètement réorganisée en 1765, et c'est cette réorganisation qui doit lui être attribuée. Lire sur la Société économique de Bienne mon article paru dans le **Journal du Jura** du 7 avril 1926.

les plus curieuses, sans constituer à V. E. trop de frais. (Berne, 17 mars 1763). — En effet, Vautravers expédia, le 22 avril, par l'intermédiaire de MM. Faesch et frères Christ, à Bâle, et de MM. les frères Ohlenschlager à Francfort, outre beaucoup de dessins dont il sera parlé plus loin:

Les *mémoires de la Société économique de Berne*, de 1760, 1761, 1762 (édition française).

Un *Recueil de pièces économiques*, composé par M. Tscharner avec l'approbation de la société (édition allemande, deux volumes in-octavo).

Un *Recueil de pièces économiques choisies*, traduites du suédois par M. l'avocat Gruner, de Berne, avec figure, grand octavo.

Une *Description des Alpes et glacières de la Suisse*, par le même auteur; trois volumes in-octavo, avec figure, (édition allemande).

L'*Histoire naturelle de la Suisse* par Scheuchzer, avec figures.

Ces ouvrages avaient coûté deux louis et demi.

De plus:

Un modèle de la machine de Sommer, avec toutes ses parties, pour l'éradication des arbres de leurs troncs.

Le fourneau économique de l'Emmenthal chauffé par le feu du potager.

Le potager de la Neuveville, avec une cheminée en zig-zag, pratiquée entre deux ramures de briques, dont le côté opposé à la cuisine, garni de faïence, chauffe une chambre contiguë.

Une ruche d'abeilles du comté de Neuchâtel, à neufs tiroirs indépendants les uns des autres et vitrés pour voir quand ils sont pleins, afin de les vider, les nettoyer et les remplacer, sans interrompre l'ouvrage des abeilles, « qui par là trouvent de quoi établir tous leurs essaims successifs, à multiplier à l'infini, et à produire du miel et de la cire à proportion. »

Cobenzl fut charmé de cet envoi. Les dessins, ainsi que les livres et les modèles des machines avaient surpassé son attente. « Les modèles des machines, écrit-il, sont une production de génie, digne d'une république qui se propose pour but la satisfaction de contribuer au bonheur du genre humain. »

## VII.

Les peintures, les gravures, les dessins jouent un rôle immense dans les envois et la correspondance entre les deux amis, mais le ciel de l'amitié va se voiler de nuages.

« Vous me ferez un plaisir infini, écrit le comte, le 21 février 1763, lorsqu'il se présentera des dessins originaux de bons maîtres, de me les adresser en m'en mandant le prix, et je me remets avec pleine confiance à votre goût. »

Et déjà le 17 mars, Vautravers répond qu'il s'est adressé dans ce sens à des amis de France et d'Italie pour saisir les occasions favorables. « Quoique je me sois adressé à de grands connaisseurs, je me suis réservé l'examen et le renvoyé des pièces qui ne

seront pas de mon goût et que je trouverai trop chères. » Bientôt après il annonce un premier envoi, en ajoutant que les bonnes acquisitions ne lui manqueront pas dans un pays tel que celui-ci, limitrophe à la patrie des arts, mais dont le génie militaire n'a jamais fait grand cas des beaux-arts. « Je crois être le seul en Suisse qui recueille des dessins. Nos Werner, Holbein, Merian, Meyer, Huber, Arlaud, etc., et autres grands peintres du siècle passé, n'ont pas cessé d'en disperser un grand nombre. J'ai mis bien des amis aux affûts pour me les déterrer, et je puis compter sur leur diligence (13 avril 1763). » Et plus tard (le 29 août) : « Nos Suisses militaires modernes ne méritent pas de les posséder. Leur vénalité éteint toute vertu et toute estime pour les arts et les sciences. »

La liste du premier envoi, expédié de Berne le 22 avril, contient onze dessins originaux de Tempesta, cinquante d'Annibal Carrache, une collection de soixante autres dessins d'Annibal et Louis Carrache et de Paul Véronèse, achetée par l'architecte de Labelie<sup>1)</sup> pour un magistrat de Berne, enfin vingt-cinq dessins originaux de nos peintres suisses, dont « le sieur Füsslin à Zuric vient de publier la vie, les ouvrages et les portraits », savoir quatre de Grimm, de Berthoud, deux paysages de Bocmel de St-Gall; quatre d'Aberly; un morceau d'architecture de Huber; trois paysages au crayon de Conrad et Rodolphe Meyer, un dessin par Gebhardt de Schaffhouse, une figure par Arlaud, d'autres par Heinz, un paysage de Mérian, un dessin de Nicolas Manuel, des Génies de Werner. En tout 146 morceaux, pour lesquels Vautravers avait payé 50 louis. Le total de ce premier envoi se montait à la somme de 55 louis, somme pour laquelle Vautravers tira sur la maison de banque Horneca, Hoguer et Cie d'Amsterdam<sup>2)</sup>. Cobenzl se montra fort satisfait: « Tout a surpassé mon attente. Les dessins sont admirables. Les connaisseurs de premier ordre en conviennent et ma collection en sera infiniment relevée ».

Vautravers, stimulé par ce succès, redoubla de zèle. « Quant aux dessins, grâces à la vigilance de mes amis, j'en reçois journalement, je les trie, je les renvoie, je les marchande et les arrange comme pour moi-même. J'ai déjà mis une autre centaine de côté... Etant le seul en Suisse qui les recueille et qui les paye comptant, je les obtiens à bas prix pour la plupart... S'il ne tenait qu'à mon zèle, votre recueil surpasserait bientôt celui de feu M. Crosaz (Crosat?). »

Le second envoi ne le cède en rien au premier. Les plus beaux noms y brillent, mais les Suisses y sont peu nombreux. Ils ne le sont guère plus dans le troisième, contenant 154 dessins. En revan-

<sup>1)</sup> Charles Labelie, de Vevey, architecte du pont de Westminster, mort en 1781.

<sup>2)</sup> Cette traite fut acceptée. La suivante ne le fut pas, faute d'ordres. Il existe, au sujet de cette affaire, des lettres de M. Horneca et de Samuel Ulrich, marchand à Berne.

che, ils sont richement représentés dans les trois envois suivants dont les listes sont instructives pour l'histoire de l'art dans notre patrie, vu le grand nombre de peintres suisses dont les noms s'y trouvent, avec l'indication ou description du sujet traité et avec les prix. « J'ai le bonheur, écrivait Vautravers en 1763, d'être très bien assisté en dessins de peintres suisses. Je suis occupé du dénombrement de la première centaine, que je compte pouvoir envoyer dans le courant du mois prochain. Leur acquisition n'est pas aussi chère que celle des étrangers, parce qu'ils sont moins connus, et ne coûtent pas tant de transport... Je ne crois pas que la première centaine excèdera le montant de 26 ou 27 louis. »

Il est certain que Vautravers ne se lassa point.

Des Eaux de Habsbourg, le 29 août 1763: « Il vient de mourir un ami qui laisse le plus beau recueil de tableaux en Suisse à un neveu qui ne cherche que des espèces sonnantes, rapportant le 3, le 4, ou le 5 pour cent. Ce recueil renferme des pièces choisies de toutes les nations... J'estime la valeur de ce cabinet à 1500 louis, et qui sait si, en le prenant tout ensemble en argent comptant, on ne l'aurait pas pour 5 ou 600 louis? Dans la supposition que Votre Excellence pourrait désirer de se prévaloir d'une occasion aussi rare (car en Suisse on ne connaît pas la valeur des bons tableaux), j'ai écrit au neveu pour le prier de différer la vente de cette galerie jusqu'à mon arrivée... »

Le 3 décembre, de Rockhall, Vautravers énumère les tableaux italiens et Suisses composant cette collection, passant sous silence ceux de l'école flamande. Dans cette énumération, il y a une *Bataille*, à l'huile sur bois, de Stimmer, mesurant deux pieds neuf pouces de haut, et estimée au dernier prix à 10 louis; deux paysages d'Aberly, neuf pouces de haut sur douze de long, à douze louis; deux *vues suisses* de Félix Meyer, quatorze pouces de haut, vingt de long, à cinq louis; enfin de Joseph Werner, quatre *Éléments*, de quinze louis, et la *Conversation*, de deux pieds deux pouces de haut, un pied huit pouces de long, à huit louis. Cobenzl choisit ce dernier tableau, duquel M. de Vautravers prétend qu'il vaudrait dix fois son prix en Angleterre. Il représentait « une Dame hollandaise, qui reçoit une lettre de son amant par un exprès, avec quelques cadeaux. »

Cette même lettre du 3 décembre 1763, contient une autre nouvelle qui devait tenter le comte: « J'ai trouvé chez un de mes amis trois volumes *in-folio*. Le premier contenant un recueil de 129 estampes originales d'Albert Dürer, gravées en cuivre. Le second 161 estampes originales du même, gravées en bois, ensemble 290 pièces, toutes bien conservées et renfermant presque tous les ouvrages de ce grand Restorateur de la chalcographie. Le troisième volume contient un recueil de 112 estampes originales du fameux graveur Romain de Hooghe. Les deux premiers lui ont coûté douze louis, et il les cédera pour 16. Le troisième lui revient à quinze Ducats, et il s'en privera au même prix. Je les ai retirés tous les trois et les achèterai pour Votre Excellence, si vous le

trouvez bon, sinon je les enverrai à un ami en Danemark. De plus on m'a présenté d'autre part deux autres volumes d'estampes... »

Ces divers envois constituent une collection nationale d'une grande richesse et d'une originalité incontestable, dont il vaudrait bien la peine de rechercher le sort. C'est avec raison que Vautravers a pu dire à Cobenzl: « Votre Excellence est le premier seigneur étranger qui soit parvenu à la connaissance de nos peintres, et qui possède des dessins originaux de presque tous. » On y remarque plusieurs Holbein, au crayon et à la plume, plusieurs Nicolas Manuel (entre autres *Une vieille achetant un jeune époux*), plusieurs Stimmer, plusieurs Christophe Maurer; des portraits par Asper, par Werner Kübler, par Rodolphe Werdmüller, par Jean Meyer<sup>1</sup>), des histoires d'Ammann, de Rodolphe Meyer, de Georges Brandmüller, (élève de Lebrun), de Jacques Frey; des sujets bibliques, mythologiques et allégoriques de Holbein le père, Ammann, Asper, Stimmer, P.-F. Mola, Ringgly, Lindmeyer, Joseph Werner, J.-J. Thourneisen, Mathieu Mérian le fils, etc. Jean-Rodolphe Huber a fourni entre autres *Samuel et la Pythonisse*, et un dessin représentant *La Force, les Arts, la Prudence et la Religion rendant hommage à la Suisse*; Conrad Meyer, *L'Envie, la Crapule et la Volupté*; Rodolphe Meyer, un *Joseph résistant aux charmes de la Potiphar*; Samuel Hofmann, *Les trois Grâces et l'Incrédulité de Saint Thomas*; Henri Wegmann, une *Résurrection*, et une *Samaritaine*, signée et datée de 1580; Josias Maurer, une *Diète des Suisses à Baden*, et, d'après Van Dyck, *Héraclite en pleurs, Démocrite riant*; Dietrich Meyer, *Un peintre invoquant Mercure*; Arlaud, *Jupiter et Danaé*. Le genre est représenté par deux *Noces de paysans suisses*, un *Festin de moissonneurs*, et *Les Plaisirs de la Foire*, d'Albert Grimm; deux *Ivrognes suisses* de Dietrich Meyer; la *Matinée de la Jeunesse* et deux *Cuisines de Schellenberg*<sup>2</sup>). Il y a plusieurs paysages de Félix Meyer, un *Village de Holbein*, une *Vue du Pont de Narni* du colonel Stürler, des animaux de Rodolphe Werdmüller, des dessins de coupes, de Pierre Oehry, d'armoiries et de vitraux, de Manuel, Josias et Christophe Maurer, Amman, Werner Kübler<sup>3</sup>).

Le septième envoi fut expédié de Berne le 14 août 1765. C'est le dernier, voici pourquoi:

Dès le 7 novembre 1763, Cobenzl écrivait: « Je vous prie de borner vos envois aux seuls *dessins*. » Il répétait la même chose le 16 décembre. Puis le 16 janvier 1764: « Je suis obligé de nie bor-

<sup>1)</sup> De celui-ci les portraits de cinq peintres suisses, savoir: Henri Wegmann, Jost Maurer, Conrad Geyger, Dietrich Meyer et Tobie Stimmer.

<sup>2)</sup> Sans doute le père, Jean-Ulric Schellenberg, né à Winterthour en 1709, encore vivant en 1763, Le fils, Jean-Rodolphe, n'avait alors que 23 ans et peignait surtout des insectes.

<sup>3)</sup> Dans une autre liste de 250 dessins qu'offre à vendre un marchand de tableaux en passage à Berne, nommé Degroot, on cite plusieurs Manuel.

ner à présent aux *dessins des peintres suisses*, puisque j'ai été un peu trop vite en besogne. » Plus tard encore il répète qu'il faut aller « bride en main », et il prie son zélé pourvoyeur de borner ses emplettes. Vautravers ne semble pas avoir tenu bien compte de ce désir, car le 16 octobre 1765 Cobenzl renvoya le tout avec la lettre suivante:

« C'est avec peine que je vous renvoie tous les dessins de votre septième envoi. Il y en a qui mériteraient assurément une place distinguée dans ma collection, s'ils n'étaient point de maîtres dont j'ai déjà trop de dessins pour en augmenter le nombre. En vous faisant mes justes remerciements des peines que vous avez prises pour cet envoi, je vous réitère mes instances de ne vouloir m'envoyer à l'avenir que *des pièces capitales des maîtres suisses* dont les noms ne sont pas trop multipliés dans ma collection déjà assez riche, etc. »

M. de Vautravers, convalescent d'une fièvre, répondit, le 4 novembre, par une lettre sèche, attristée, et assez digne. Il appelle le comte *Monsieur* et non plus *Monseigneur*. « Je suis très affligé d'apercevoir l'inutilité de mes tentatives. Je reprendrai les dessins et les garderai pour mon compte, quoique payés la plupart depuis six mois avec des deniers bien essentiels à mon entretien... Malgré mon envie de seconder les beaux recueils de Votre Excellence en ce genre, par mes relations en Italie, en France, en Allemagne, etc., il faut que j'y renonce par l'incertitude de mes succès et par les frais supérieurs à mes petites facultés auxquels mon zèle m'a exposé... »

Le comte répondit courtoisement, mais brièvement: « Je suis fâché d'avoir dû vous renvoyer les dessins, mais vous vous rappellerés qu'il y a quelque tems que je vous ai mandé que ma collection de dessins étant déjà si ample, je ne comptais plus l'augmenter à moins de trouver quelque pièce supérieurement bonne, et je dois, au moins pour quelques années, me tenir à cela... »

## VIII

Quelques années se passent. Nous retrouvons M. de Vautravers dans l'hiver de 1768-1769, à Londres et correspondant de nouveau avec le comte. Ses lettres sont datées de Hammersmith Mall. Quelques-unes sont en anglais.

« Mes occupations en ce pays-ci s'augmentent de plus en plus, écrit-il le 2 janvier, par les relations où je suis entré avec les électeurs de Mannheim et de Munich, touchant la littérature, les arts et les sciences de cette nation »

Ces deux nouveaux personnages qui entrent en scène sont des plus marquants. En effet, l'électeur palatin d'alors était ce fameux Charles-Théodore qui a tant fait pour les arts, en fondant la magnifique galerie de Dusseldorf<sup>1)</sup> et l'académie de peinture de cette

<sup>1)</sup> Cette galerie fut transférée plus tard à Munich.

ville. Et l'électeur de Munich n'est pas moins illustre, car c'est Maximilien Joseph, le fondateur et le promoteur de l'académie bavaroise des sciences.

« Avec les meilleures intentions du monde, je ne puis rien qu'à proportion des forces qu'il plaît à mes maîtres de me confier pour leur service et mon support. J'ai cru devoir m'expliquer naïvement là-dessus dans le mémoire que j'ai eu l'honneur de remettre, le 20 novembre passé, à Bruxelles, pour S. A. R. à Votre Excellence, accompagné d'une lettre, d'une liste de mon troisième envoi, et de mon compte pour son montant, par lequel il me revient un solde de 154 ducats... »

Ceci forme le point de départ d'une lamentable série de demandes d'argent. M. de Vautravers avait fait d'assez grands débours pour le prince, il avait même contracté des dettes soit en Suisse, soit à Bruxelles. Le prince était un mauvais payeur; il faisait la sourde oreille à toutes les réclamations<sup>1)</sup>.

M. de Vautravers commençait à s'apercevoir qu'il ne rentrerait pas dans ses fonds. Prince et comte le renvoyèrent à M. Maleck, lequel affirmait qu'il n'y pouvait rien. Le reste de la correspondance roule principalement là-dessus.

22 janvier 1769. « La lettre cy-incluse, reçue du pauvre Maleck, et que je communique à V. E. en confidence, prouve sa trop grande timidité et l'inutilité de ses peines pour m'obliger. Elle instruira en même temps V. E. des sources de son découragement, de ses peines, et de ses fièvres de bile: un riche chanoine à Tournay<sup>2)</sup>, portant le titre et la pension en entier de directeur des cabinets de S. A. R., pendant que Maleck en a toute la peine, sans une obole de la pension, avec femme et enfants à soigner... Je prends la liberté pour couper court, de m'adresser, par votre puissant appuy, à S. A. R. en droiture... »

La lettre du « pauvre Maleck » n'apprit, sans doute, rien au ministre. Vautravers reçut bien quelques réponses évasives; mais rien n'étant encore payé le 21 avril, il paraît se résigner à son sort et déclare qu'il ne troublera plus le repos de Son Altesse par de « vain petitions » (sic). Et il ajoute: « I hope, I have not deserved such treatment. It shall be a warning to me, never to advance one shelling, for the future, to any prince in Christendom<sup>3)</sup> ». Pourtant il se ravisa, fit en personne, au mois de juillet, une nouvelle tentative, et la lettre suivante en dit le résultat. C'est la dernière que nous citons. Cobenzl mourut l'an d'après.

<sup>1)</sup> Lettre du 8 juillet 1769: « Le quantum annuel fixé par S. A. R. pour mes envois était de 200 ducats d'Hollande. De mon quatrième envoi, de 1767, je n'ai reçu que 20 louis neufs à compte. Reste donc 175 ou 176 ducats. »

<sup>2)</sup> L'abbé d'Everlanges de Vitry était surintendant des cabinets de raretés. Maleck avait le titre de directeur, son fils lui était adjoint.

<sup>3)</sup> J'espère que je n'ai pas mérité pareil traitement. Ce sera pour moi une leçon de n'avancer pas un schelling, à l'avenir, à n'importe quel prince de la chrétienté.

De l'hôtel de l'*Impératrice*, à Bruxelles, ce sammedy, 8 juillet 1769:

« Monseigneur,

M. Liénard est à Tervueren dont il n'est attendu que tard ce soir. Chaque heure de délay ajoute à ma disgrâce. Si Son Altesse Royale savoit que j'ai plus dépensé dans les quatre voyages que j'ai fait pour recevoir mon payement, que deux ou trois fois le montant de mes déboursés, Elle aurait pitié de mon cas. Après avoir fait mon possible pour m'acquitter fidèlement de ses commissions, et m'en avoir fait témoigner son contentement par M. Maleck, que puis-je avoir fait pour mériter les cruelles punitions qu'Elle m'inflige? Je suis venu tout exprès pour me mettre à ses pieds, pour implorer son équité, et m'informer de la cause de son déplaisir. La satisfaction de convaincre S. A. R. de ma droiture me tient plus à cœur qu'aucun argent. Je l'ai cherchée ce matin. J'ai différé mon départ, et me suis présenté à l'audience à Tervueren; mais en vain. Je suis renvoyé à M. Maleck qui est à Spa, et qui, lassé d'importuner Son Altesse plus longtemps, ne veut plus s'en mêler. Je suis renvoyé à une autre audience pour la semaine prochaine, tandis que je perds ici mon temps et mon argent, sans le moindre dédommagement.

Ou S. A. R. est disposée à me rembourser, ou non. Si elle l'est, comme j'ai lieu de l'espérer de sa justice, Elle ne saurait l'ordonner trop tôt. Si Elle ne l'est pas, Elle daignera m'en apprendre les motifs, pour ne pas me punir sans m'entendre, car j'ignore totalement ma faute.

Pardonnes, Monseigneur, cette importunité. Il y va de mon honneur, encore plus que de mon intérêt. Et je n'ai, ni n'ambitionne d'autre protection que celle de Votre Excellence, sous les auspices de laquelle j'ai tâché de me rendre utile à Son Altesse Royale. J'ose encore implorer votre bonté... »

Le prince s'est-il jamais acquitté? Il est permis d'en douter. Il laissait à d'autres le soin de payer ce qu'il devait, « se fit de splendides collections aux frais d'autrui et, dit Monsieur A. Rivier, mourut insolvable comme son ministre. »

Méfiez-vous des gens qui ont l'air d'être vertueux, même si ce sont des princes! Les grands, pas plus que les autres hommes, ne songent à se défaire de leurs espèces sonnantes. La mésaventure de M. de Vautravers peut inspirer dans tous les cas quelques réflexions salutaires.

## IX

Revenons maintenant de quelques années en arrière. Nous sommes à la fin de 1764. J.-J. Rousseau se trouvait à Môtiers-Travers, lorsque parurent les *Lettres de la Montagne* et soulevèrent des tourbillons de haine. L'aristocratie bernoise, toujours sur le qui-vive, toujours inquiète de ce qui pouvait ébranler son autorité, s'émut immédiatement. Elle fit défendre le livre, le dénonça comme hérétique et corrupteur du peuple. Neuchâtel, pays monar-

chique, n'ayant pas à redouter l'allure libérale et l'esprit révolutionnaire de l'ouvrage, l'accueillit d'abord avec admiration. M. de Montmollin, le pasteur de Môtiers le lut avec plaisir, en parla avec éloge et ses relations avec Rousseau restèrent sur le meilleur pied. Tout à coup, vers la fin de février 1765, tout était changé; il y avait des points noirs à l'horizon; de lointaines rumeurs, provenant de Genève, annonçaient un orage. En effet, bientôt la Vénérable Classe donna des ordres sévères à M. de Montmollin qui s'empressa de faire volte-face. Il se lève alors contre l'impie et l'attaque même du haut de la chaire. Le Conseil d'Etat intervient pour protéger sérieusement Rousseau. Hélas! il arriva trop tard. Poussé à bout, menacé, poursuivi, presque lapidé, le malheureux Jean-Jacques avait été obligé de s'enfuir.

Pourtant il trouva aussi des défenseurs et même parmi les femmes. A Berne la courageuse Julie Bondeli<sup>1)</sup> prit ouvertement son parti. Elle écrivit au médecin Zimmermann<sup>2)</sup>: « Les lettres de l'homme de la montagne sont bien de Rousseau. Genève est en combustion, il attaque tout, surtout les ecclésiastiques et les orthodoxes de toutes les religions et de toutes les sectes... Il n'y a que Wilhelmi<sup>3)</sup> et moi qui osions dire que ces lettres sont le meilleur ouvrage de Rousseau. »

Comme tout le monde, M. de Vautravers eut vent de cette malencontreuse histoire. Il s'intéresse au proscrit et veut lui tendre une main secourable. Une correspondance s'engage entre les deux amis, dont quelques lettres, celles de Vautravers, au nombre de dix, se trouvent à la Bibliothèque de Neuchâtel. Elles ont été écrites dans le courant de l'année 1765, sauf la dernière. Déjà le 4 février Vautravers écrit de Rockhall<sup>4)</sup>:

« Monsieur, C'est à tort que vous vous croyez dans quelque obligation envers moi, par l'achapt des deux Traductions angloises de votre Excellent Emile. Il m'a procuré la satisfaction de vous voir et de vous connoître personnellement; satisfaction bien au-dessus de ce que je puis jamais espérer de la possession de 22 schellings plus ou moins. Outre cela, ma femme et Monsieur Foster, le jeune Anglois, que j'ai eu l'honneur de vous présenter en passant, ont retiré de la lecture angloise de votre ouvrage tout le fruit, que s'il avoit appartenu à eux en propre. Ils se le sont approprié; il est donc juste que je vous en fasse quelque compensation. Si vous en eussiés eû un exemplaire surnuméraire, je l'aurois

<sup>1)</sup> Julie Bondeli (1731—1778), l'une des Bernoises les plus cultivées de tous les temps, fut l'amie de Rousseau, de Wieland, de Lavater, d'Usteri, de Zimmermann, de Suzanne Curchod, de bien d'autres personnages de distinction.

<sup>2)</sup> Jean-Georges Zimmermann (1728—1795), célèbre médecin et philosophe, né à Brougg, mort à Hannovre. Il fut pendant de longues années en correspondance avec Julie Bondeli.

<sup>3)</sup> Le professeur Wilhelmi de Berne.

<sup>4)</sup> Nous conservons dans ces lettres l'orthographe et le style de Vautravers.

accepté, en sa langue originale et de la main même de l'auteur que je révère du fond de mon cœur, avec joie et sans scrupule. Cela n'a pas été en notre pouvoir. N'importe, il le sera, à ce que j'espère, lorsque votre Emile se publiera de nouveau. Le payement viendra pour lors, avec intérêt.

Je n'ai pas encore pu me procurer vos Lettres de la Montagne. Quelle que soit la doctrine qu'elles puissent contenir, leur réputation (sic) par le Bourreau de Berne ne fait point honneur aux censeurs de cette ville. Il est facile de réfuter un livre par cette voie; mais cette méthode me paraît peu édifiante, peu charitable, peu instructive et peu digne d'un être libre et intelligent.

Je suis en peine pour votre santé, perché au haut de nos montagnes en cette saison, dans un air plus vif, que vous n'êtes accoutumé... Laissés les montagnes au moins en hyver et descendés jusques chés nous pour jouir d'un climat plus doux et pour être à portée des besoins et des douceurs de la vie. Vous trouverez dans cette petite ville une imprimerie bien établie<sup>1)</sup>, et plus libre qu'à aucune part au monde. Les nécessités de la vie s'acquierent facilement et à meilleur marché que chés vous. A une petite distance de Neuchâtel, de Berne et de Soleure, la communication est aisée et fréquente pour toutes les parties de la Suisse et pour l'Europe en général. Venés en faire l'essay. Je vous fais préparer une chambre chez moi, qui sera, avec ma petite table, à votre disposition toutes les fois et aussi longtemps qu'il vous plaira de l'habiter. Nous tâcherons d'arranger Mademoiselle Le Vasseur le mieux que nous pourrons, pour qu'elle puisse vous continuer ses tendres soins. Vous ne pouvez être plus libre à Môtiers que vous le serez à Rockhall.

Ma femme et Monsieur Foster se joignent à moi pour vous prier d'agrérer leurs respects et les miens, de les présenter de notre part à Madame la Major Girardier, votre aimable voisine, ainsi qu'à Mlle Le Vasseur, que nous estimons infiniment et par son cœur et par son esprit qui brillent autant que ses yeux remplis de feu et de sentiment<sup>2)</sup>.

<sup>1)</sup> Celle de la famille Heilmann. On sait que c'est à cette famille qu'est due l'introduction et surtout le développement de l'imprimerie à Bienne. Voir à ce sujet dans le **Musée Gutenberg suisse** 1925, p. 151, et dans le **Journal du Jura** du 10 nov. 1925 mes articles sur **Une famille d'imprimeurs**.

<sup>2)</sup> Ceci semble être de l'eau bénite de cour. Aucun biographe n'a jamais parlé de l'esprit de Thérèse. Par contre, on sait qu'elle était fort ignorante et à peu près illétrée. Voici, d'après Streckeisen-Moultou, **Jean-Jacques Rousseau, ses amis et ses ennemis**, tome II, p. 450, un spécimen de son orthographe: « Mon cher ami que le goies que ge ues deureu ceu voier deux voes cher nou vel jeu vous a surre que mon nes pries neu tes nes plus arien deu dou leur deu neu paes vous voir e deunous ceupares can pou voir vous dire tous mes santiman, etc. ». Ce qui signifie: Quelle joie que j'ai eue de recevoir de vos chères nouvelles; je vous assure que mon esprit ne tenait plus à rien, de douleur

Je m'estimerais heureux, Monsieur, si mon amitié et ma situation pouvoient contribuer en quelque chose à la félicité d'un philosophe, occupé aussi sérieusement que vous l'êtes de celle du genre humain. Rod. de Vautravers. »

Adresse: A Monsieur J.-J. Rousseau à Môtiers. Comté de Neufchâtel<sup>1</sup>).

Les réponses de Rousseau n'existant pas, il est difficile de se faire une idée exacte de ce que répondit le philosophe. L'on ne peut faire que des suppositions. Une chose qui est certaine, c'est qu'il n'aquiesça pas tout d'abord à l'aimable invitation de M. de Vautravers. Que de maux, que de tracas ne se fût-il pas épargnés en se montrant moins intransigeant! En attendant Vautravers renouvelle ses instances dès la lettre suivante datée de Rockhall le 18 février:

« Vous voulés, Monsieur, que ce soit moi qui reçoiue. Je ne vous disputerai pas cette satisfaction; pourvu, toutefois, que vous la rendiez réciproque lorsque l'occasion me favorisera à mon tour. Le sieur Baker, libraire à Londres, m'a chargé 12 shillings pour l'édition angloise de votre Emile, en quatre volumes et dix de celle en deux, avec la Reliure. Le total donc de mes déboursés ne se monte qu'à une guinée et un shelling, soit un Louis neuf. Je ne voudrois pas qu'un aussi petit objet vous fît la moindre peine.

Le cadeau que votre libéralité m'offre, d'un exemplaire de vos Lettres de la Montagne, m'est des plus précieux. Je l'accepte sans scrupule, quoique j'ignore encore comment je pourrai vous rendre la réciproque. Vous pourrés l'adresser pour moi à M. Jonas Petitpierre à Neuchâtel qui aura soin de me le faire parvenir par une voie sûre.

Voici un tems peu propre à voyager. Attendons en un plus favorable pour nous entrevoir. Encore quelques semaines et la campagne sera chargée de fleurs au lieu de la neige qui la couvre même chez nous. Je vous attends, ainsi que ma femme et M. Foster, avec impatience. Si vous vous croyés plus libre à l'auberge que chez moi, vous pourrés descendre à la Croix-Blanche<sup>2</sup>). C'est la meilleure auberge de Bienne, à cent pas de ma maison et vis-à-vis de M. Heilmann l'imprimeur. Vous choisirés des deux maisons, celle de M. Wysar (d) de la Croix ou de la mienne, celle q:ui vous agréera le plus. Je n'aime ni gêner, ni être gêné, le moins que possible.

Tout ce qui pourra vous attirer chez moi, sera le cœur plein de vénération et de sincérité de votre très dévoué serviteur Vautravers. »

---

de ne pas vous voir et de nous séparer sans pouvoir vous dire tous mes sentiments.

<sup>1)</sup> Cette lettre et les suivantes sont inédites.

<sup>2)</sup> Voir au sujet de cette auberge mon travail intitulé: **Autour de deux auberges**, dans les **Actes de la Société jurassienne d'Emulation**, année 1926, p. 31, et tirage à part, p. 3.

Adresse: Monsieur J.-J. Rousseau, présentement à Môtiers, par Neuchâtel.

Le 4 mars il écrit encore:

« J'ai très bien reçu hier, Monsieur, vos chères Lettres du 26 février et du 3 mars avec le précieux cadeau de vos Lettres de la Montagne. Agréez en mes très sincères remerciements et comptés que je les lirai avec attention et sans partialité pour vous en dire mon sentiment avec ingénuité.

Si on vous fait de la peine ou de mauvaises chicanes, vous n'avez qu'à vous réfugier hardiment ici; on ne vous inquiétera pas. Vous pourrez vivre aussi solitairement et aussi librement qu'en aucun endroit que je connaisse. Vous pourrez descendre chez moi; ou, si vous le préférez, à la Croix-Blanche. Vous jugerez bientôt par vous-même du local et des différents moyens de vous y arranger. Les maisons se louent à bon marché. Il y a de plus des pensions à choisir en cas que ma situation ne vous convienne pas.

J'ai sondé ce matin un de nos magistrats les plus difficiles<sup>1)</sup>. Il pense qu'il n'est aucun besoin de se présenter au Sénat pour obtenir pour vous un droit d'habitation. Elle vous sera accordée sans la moindre difficulté, dès que vous serez sur les lieux mêmes. Je verrai demain le maire<sup>2)</sup> et vous instruirai de son sentiment, au cas que, contre toute attente, il crût devoir vous déconseiller le choix de Bienne.

Si vous le pouvez, avertissez moi de votre arrivée quelques jours d'avance, pour que je ne m'absente pas dans ce tems là.

J'écris demain à Londres à des amis qui vous honorent infiniment. Je leur fais part de votre sort auquel ils prennent sûrement un intérêt bien vif.

Vous avez, Monsieur, des droits sacrés sur mon cœur et mon amitié par votre attachement à la vertu et à la vérité. Venez les faire valoir, et vous mettrés le comble au bonheur de votre plus sincère ami et serviteur Rod. de Vautravers. »

Adresse: A Monsieur Jean-Jacques Rousseau, présentement à Môtiers, par Neuchâtel.

Sur ces entrefaites Rousseau arriva réellement à Bienne, ainsi que le constate la lettre que nous allons transcrire maintenant. Elle est datée de Berne le 22<sup>e</sup> May 1765:

« Notre entrevue, Monsieur, a été si courte la semaine passée<sup>3)</sup> qu'il ne m'a pas même été possible de répondre verbalement à votre chère lettre du 12 avril. Je vous félicite du fond de mon

<sup>1)</sup> Wildermett?

<sup>2)</sup> Abraham Scholl, nommé maire par le prince-évêque de Bâle en 1747.

<sup>3)</sup> Malheureusement il n'est pas possible d'établir la date exacte de cette visite. Ni les lettres de Vautravers, ni celles de Dupeyrou ne contiennent des détails qui permettent de préciser. Nous savons seulement que le 22 mai 1765 était un mardi, de sorte que la visite de Rousseau a dû avoir lieu entre le 13 et le 20, qui étaient des dimanches. Elle n'aura guère duré plus d'un jour.

coeur de la victoire que vous avez remportée glorieusement sur vos ennemis. M. Pennant, un de mes bons amis anglois qui est venu me voir du fond de l'Angleterre et que j'accompagne dans nos Alpes et dans les endroits les plus remarquables de la Suisse, arriva chez moi le lendemain de votre départ. Il eut bien du chagrin de vous avoir manqué. Quoique son séjour à Genève ne fût que de quelques jours, il ne cessa pas d'y remarquer nombre de personnes qui ne vous veulent pas du bien.

Un autre de mes amis en Angleterre, celui dont je vous ai rapporté quelques traits de son humanité et de sa libéralité envers mes concitoyens, vient de s'exprimer dans ces termes sur votre résolution de vendre vos livres et de ne plus écrire; vous ne me saurez pas mauvais gré de les vous avoir communiqués mot à mot:

« If the excellent Rousseau should choose to see England as a visitor, he would better his health by it, it is probable, and be variously entertained by the journey; and he would, I am confident bewell received here and universally respected. But, bad as he has been, at his time of life and as we all of us are under the force of certain habits, to settle here, is not the country for him. And for quiet who sees not the Storm, that is gathering, to burst on us? The Idea of giving up all literature, and parting with all his books is that as an overworked illtreated man, and the accomplished, active and beneficent Rousseau, after relaxation, which he should take, will himself the foremost to oppugn to it. »<sup>1)</sup>

Je compte être de retour chez moi en trois semaines. Il nous tarde beaucoup d'apprendre le jugement que vous vous êtes formé de nos environs et de notre lac. J'aurai une certaine idée à vous communiquer, en cas que vous trouviez nos parages préférables à ceux du Valltravers. Je la vous détaillerai de vive voix, dès que vous voudrez bien nous venir honorer de votre chère présence.

Si vous revoyés M. du Peyrou, ayés la bonté de l'assurer de toute la sincérité du respect que je vous porte à tous deux. R. de Vautravers.

P.-S. — Si vous persistés à vendre vos livres, je profiterai avec plaisir de la préférence que votre amitié m'offre, dans leur achat, en commun avec M. du Peyrou. Ayés la bonté, en ce cas, de m'en

<sup>1)</sup> Si l'excellent Rousseau choisissait l'Angleterre pour y faire un séjour, sa santé s'améliorerait peut-être et lui-même trouverait des agréments divers pendant ce voyage. Je suis persuadé qu'il y serait bien reçu et qu'il serait l'objet de l'estime générale. Mais malade tel qu'il l'a toujours été, et comme nous nous trouvons tous sous l'influence de certaines habitudes, ce n'est guère ici un endroit propice pour lui. Et en ce qui concerne la paix, qui ne voit pas la tempête qui se prépare pour fondre sur nous? L'idée de renoncer tout à fait à la littérature et de se séparer de ses livres, est celle d'un homme las, obsédé. Mais Rousseau est trop cultivé, trop actif, trop imbu d'idées humanitaires pour ne pas condamner le tout premier une décision prise à l'improvisée, une fois que le calme sera revenu.

envoyer la liste, la note de M. du Peyrou de ceux qu'il voudroit pour lui et le prix.

Mon domestique m'a remis un Louis de trop de votre part. »

Adresse: A Monsieur Jean-Jacques Rousseau, à Môtiers, par Neuchâtel.

Quelques semaines se passent. Au mois de juillet Rousseau vient avec son ami Dupeyrou faire une excursion à l'île de St-Pierre, lieu qu'il chérissait entre tous. Vautravers est au courant de cette escapade et se fait un plaisir de s'y rendre, dans l'espoir d'y rencontrer le philosophe.

« De l'Isle de St-Pierre, samedi 14<sup>e</sup> juillet. Je vous cherche, Monsieur, avec ma femme et ma nièce et nous avons le chagrin de vous manquer pour la seconde fois. C'est une île enchantée, dominée par quelque déesse jalouse de notre Bonheur.

M. Foster ne nous avoit pas plutôt annoncé votre séjour ici avec Mlle Le Vasseur et M. du Peyrou, que nous prîmes la résolution de vous y venir surprendre. Je quitte mes maçons, mon ferblantier, jardinier et autres ouvriers, pour voler à vous. Nous comptions savourer les délices d'un dinner champêtre dans la compagnie la plus agréable de nos cantons, dans un des plus beaux jours de l'été et dans la retraite la plus tranquille. Vain projet! il est marqué au coin de l'instabilité et de la délusion (sic) des choses humaines.

Venés, Monsieur, nous dédommager à Rockhall de notre guignon. Apportés-nous vous-même la réponse à ma dernière lettre; je la recevrai avec plus de joie de votre propre bouche, et je vous épargnerai la peine de l'écrire dans une saison plus propre à la promenade qu'aux spéculations du cabinet.

En attendant cette douce satisfaction, j'ai celle de me professer avec une cordialité à toute épreuve, votre plus dévoué serviteur Rod. de Vautravers.

P. S. — Si vous voyés Monsieur le Pasteur Scholle de Bienne<sup>1)</sup>, maintenant à Mottiers pour le rétablissement de sa santé, assurés le de notre parfaite vénération. Nous devrions naturellement vouloir du mal à M. Du Peyrou, de nous vous avoir enlevé de la sorte; mais je me mets en sa place; et je lui pardonne, à condition qu'il vous accompagne dans votre première excursion vers Bienne.

M. Durey est-il encore dans (déchirure) cantons. il pourrait bien, cela étant, recevoir la visite d'un de ses compatriotes, si tant est que les Français peuvent se regarder comme tels. »

Adresse: A Monsieur Jean-Jacques Rousseau, à Mottiers Travers. Ces deux derniers mots ont été tracés et corrigés comme suit: à Neufchâtel, chés Monsieur Du Peyroud.

J'ai déjà dit que la Société économique de Bienne comptait

<sup>1)</sup> Samuel Scholl, pasteur de la paroisse française de Bienne, déjà cité, avait été aumônier au régiment de Diessbach. Il traduisit de l'anglais plusieurs livres d'éducation publiés entre 1741 et 1759. Son nom a été omis par Germiquet dans son **Clerus reformatus Rauraciae**.

parmi ses membres les noms les plus connus de l'époque. Vautravers fit son possible pour y attirer son illustre protégé. Il paraît que ses efforts restèrent vains. Rousseau ne songea pas plus à se faire recevoir de la Société économique de Bienne que de celle de Berne. Voici l'invitation que lui adressa Vautravers, sans doute sous l'influence de quelques autres admirateurs du défenseur des droits de l'homme:

« Rockhall à Bienne, le 17<sup>e</sup> juillet 1765. Monsieur, Empressé à saisir toutes les occasions possibles pour vous faire plaisir, je vous communique ci-joint les loix de notre jeune société économique de Bienne.

Si vous en approuvés les institutions, comme vous en chérissés les objets pour le bien de l'humanité, nous oserons nous flatter de l'honneur de votre protection et de votre bienveillance. Permettés nous l'ambition de décorer nos annales de votre nom et de votre généreux appuy. Ce sera un sujet de félicitation pour nous tous et particulièrement pour Votre très humble et très obéissant serviteur. Rod. Vautravers. »

Pas d'adresse.

La lettre suivante n'a que peu d'importance. C'est un simple billet de recommandation à Messieurs Rousseau et Dupeyrou en faveur d'un jardinier. Dans le but d'être complet, je n'ai cependant pas cru devoir l'éliminer de l'ensemble de ma petite collection. Je me permets donc de donner ce billet en entier:

« Rockhall, le 12 août 1765. Monsieur, Jean Lucet, porteur de ces lignes, me demande une lettre de recommandation pour vous. Il m'a servi come jardinier pendant deux ans. Je lui ai reconnu de bonnes et de mauvaises qualités. Ses bonnes qualités consistent dans son application au travail, dans son intelligence à ménager un jardin potager et à fleurs et dans ses mœurs réglées. Ses mauvaises, pour lesquelles je l'ai congédié, sont son indocilité et son insatiableté. Opiniâtre et difficile à contenter, je l'ai laissé essayer sa fortune par lui-même. Je souhaite qu'il la trouve. S'il a le bonheur d'être agréé de vous et de Monsieur Du Peyrou, ce sera certainement sa faute, s'il n'est pas heureux.

Je suis pourvu d'un autre jardinier depuis ce soir. Il paroît avoir des connaissances; nous jugerons bientôt de sa diligence et de ses mœurs. Puissiez-vous recevoir toutes sortes de satisfactions et d'assistances, en celui-ci, pour l'établissement de vos plantations! Sont les souhaits sincères de, Monsieur, votre très sincère ami et serviteur R. Vautravers. »

Sans adresse.

Nous voici à l'époque où Rousseau est réfugié à l'Ile de St-Pierre. La saison était avancée, le vent soufflait souvent froid et violent; les châtaigniers de l'île, les seuls de la contrée, avaient laissé tomber leurs fruits mûrs. Déjà on avait cueilli les raisins des côteaux, et les cuves pleines garnissaient la vaste cave de la maison du receveur. Rousseau était triste et inquiet; des rumeurs lui avaient été rapportées par quelques amis, parmi les-

quels M. de Vautravers. Le 17 octobre celui-ci écrivait de Rockhall :

« Monsieur, Je profite du départ de mon cousin et de ma cousine, Greber et Ziegler pour l'Isle, afin de vous prévenir à tems d'une nouvelle reçue hier de M. Aberly<sup>1)</sup>, logé au château de Nydau, pour que vous y soyez préparé en la recevant. M. le B. (ailif) de Graffenried de Nydau a reçu un mandat souverain de Berne pour vous prier de ne point choisir aucune partie de leur domination pour votre domicile. J'ignore les vrais motifs d'un tel procédé envers vous et je déplore du fond de mon cœur l'esprit d'intolérance qui l'a dicté<sup>2)</sup>. Mais que toutes les inhumanités que vous essayés, ne vous chagrinent pas. Ayés pitié de l'aveuglement et de la méchanceté des hommes. Eludés leurs efforts à vous chagriner et payés les du mépris qu'ils méritent.

Je vous ai offert ma maison pour votre asyle; elle vous est ouverte en tout tems. Chez moi, personne ne vous inquiétera. Vous y jouirés de la même liberté que moi! même davantage. Sans engagement quelconque, vous ne resterés chez moi qu'autant que vous vous y plairés, ou jusques à ce que vous trouviés une demeure plus conforme à vos désirs. Venés, voyés et décidés.

C'est tout ce que je puis vous dire pour le coup. Et ce que je vous dis part du cœur de votre plus sincère ami. Rod. de Vautravers. »

Adresse: A Monsieur Jean-Jacques Rousseau à l'Isle.

Trois jours plus tard Vautravers écrit encore une fois à Rousseau:

« Rockhall, le 20 8bre. Je reçois ce matin des nouvelles de Berne que je viendrois moi-même vous communiquer, si je n'avois pas ma maison remplie de visites passagères. Votre chambre reste toujours libre et entièrement à vos ordres. Ne pensés pas, je vous conjure, à voyager dans cette saison. M. le lieutenant Wildermett travaille à obtenir pour vous du louable magistrat de Bienne une assurance positive, de ne point déférer aux rogatoires ou réquisitions de ses voisins, lorsqu'ils tenteront à faire violer, comme eux, les droits sacrés de l'hospitalité. En attendant vous serez à l'abri de tout chez moi. J'en ai la parole de tous les chefs de Bienne. Adieu. V. »

Adresse: A. Monsieur J.-J. Rousseau à l'Isle St-Pierre.

On connaît la fin de cette lamentable histoire qui restera toujours une tache dans les annales de Leurs Excellences de Berne.

Le 21 octobre le Sénat bernois donne l'ordre au bailli de Nidau de faire partir Rousseau avant samedi 26.

Le 24 Rousseau passe la veillée avec la famille du receveur Engel.

<sup>1)</sup> Je n'ai pas réussi à identifier ce personnage.

<sup>2)</sup> Dans le même sens Julie Bondeli écrivait à son ami Usteri à Zurich: « Quelle honte pour notre intolérance religieuse et politique! »

Le 25 il quitte l'île en y laissant Thérèse. Accompagné de son ami Kirchberger il est à Bienne avant midi. Il descend à la Croix-Blanche où il dîne en compagnie de plusieurs Biannois.

Le 26 il se promène avec le Neuchâtelois Perregaux, ci-devant pasteur à Tavannes.

Le 27 Rousseau loue une chambre chez le perruquier Mazel. Il écrit à Dupeyrou: « Je reste à Bienne résolu d'y passer l'hiver. »

28 octobre. En visite chez Vautravers, Rousseau apprend que l'Etat de Bienne ne désire pas le retenir. Nouveau billet à Dupeyrou: « On m'a trompé; je pars demain avant qu'on me chasse. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je n'ai pas même le temps de respirer, ni la force. »

29 octobre. De bon matin Rousseau quitte Bienne.

30 octobre. Il est à Bâle et le 2 novembre à Strasbourg. On sait que de là il se rendit en Angleterre<sup>1</sup>).

Ainsi nos vertueux bourgeois de Bienne ne furent pas plus tendres à l'égard de Rousseau que les hautains patriciens de Berne. Qu'était-il arrivé? Sans doute la ville était partagée en partisans et adversaires et le lendemain du départ de Jean-Jacques les seconds l'avaient emporté.

Vingt-trois ans plus tard, un aventurier suspect, Joseph Balsamo, connu sous le nom de Cagliostro eut plus de chance que Rousseau<sup>2</sup>). Un jour les Biannois jugèrent même à propos de témoigner leur reconnaissance à cet habile charlatan. A cet effet une fête fut organisée à l'île de St-Pierre dont le pasteur Frêne, de Tavannes, raconte quelques détails dans son journal. « Le 5 octobre, dit-il, une cinquantaine de personnes malades, ou se disant malades, sous la direction de M. Cagliostro, et portant tous un uniforme dont l'étoffe avait été fabriquée à l'indiennerie de M. Verdan, à Bienne, et qu'ils appelaient « à la Cagliostro », donnèrent à ce fameux docteur une fête sur l'île de St-Pierre. Cependant, il n'a encore fait aucune cure à sensation, si ce n'est celle de Mme Dorat de Champvent, d'Yverdon, née Martin, de Genève, qui, travaillée d'un ulcère, qui jusqu'ici avait été rebelle à tous les remèdes, avait enfin cédé à ceux de M. Cagliostro, se trouvait rétablie au point d'être de la partie sus-dite de l'île et d'y danser. »

Ainsi un charlatan de la pire espèce avait su exciter l'enthousiasme des Biannois, tandis que Jean-Jacques, l'apôtre de la raison et de la vertu, faillit se faire lapider chez eux. L'un fut acclamé à son départ, l'autre honni et conspué. Ainsi vont les choses!

<sup>1)</sup> D'après la **Chronologie critique de la vie et des œuvres de J.-J. Rousseau** par Louis-J. Courtois dans les **Annales J.-J. Rousseau**, année 1923.

<sup>2)</sup> Voir mes **Pages biennoises** dans les **Actes de la Société jurassienne d'Emulation**, année 1923, p. 129.

Mais le XVIII<sup>e</sup> siècle peut se consoler, la perfidie continue encore à culbuter le monde, soutenue par la haine et la médisance.

C'est ici que nous devons placer la dernière lettre du recueil que Vautravers écrivit à Rousseau. C'est la plus longue. Elle est datée de Rockhall le 12<sup>e</sup> février 1766:

« Cette lettre, Monsieur et cher ami, vous sera remise, en mains propres, par M. Brand, un de mes plus dignes patrons et un de vos plus grands admirateurs.

Quelle satisfaction pour lui de vous sentir auprès de lui, et de pouvoir connoître personnellement une ame si analogue à la sienne! Jouissés tous deux de la haute estime que vous mérités réciproquement! Et accordés à ce bienfaiteur de l'humanité, à ce bouclier de la vraye liberté civile et religieuse, le bonheur de contribuer à l'adoucissement de votre sort et à l'agrément de votre asyle.

Vous voilà enfin, cher ami, dans un pays où l'on connoît et où l'on respecte les droits sacrés de l'humanité, où l'on accorde aux êtres intelligens l'exercice de leurs facultés de penser, de parler, d'écrire et d'imprimer leurs idées, et où le culte de la vérité est permis aux mortels. Je comptois sur tous ces avantages dans ma patrie. Ne les y trouvant plus, à mon grand regret, j'osois espérer qu'il suffiroit de montrer à mes compatriotes le flambeau qui a éclairé et guidé nos ancêtres; et qu'on cherche à éteindre (sic) pour le suivre et pour se le conserver précieusement. Vous avez eu le courage et la bonté de le leur montrer au péril de votre propre liberté.

Mais, hélas! La lumière, longtemps ravie, devient insoutenable et éblouit trop, en la présentant tout à coup. Peut-être qu'en nous éclairant de loin, soutiendrons nous mieux vos rayons lumineux et bienfaisans.

On vous accuse, cher ami, d'être l'auteur des commotions présentes de Genève. Est-ce le chirurgien, qui pour sauver la vie à son patient, sonde ses playes et en expose le danger, conseille l'amputation des parties gangrenées, qui est la cause de la maladie?

Nous sommes sans nouvelles de Mlle Le Vasseur. Je lui ai écrit le 9 décembre de la part de mon épouse pour la prier de venir passer l'hyver chez-nous. Elle ne m'a point répondu. J'ai prié M. du Peyrou de m'apprendre la raison de son silence et de lui réitérer nos offres de service, soit qu'elle reste ou qu'elle aille vous (re) joindre. Peut-être me scâit-elle mauvais gré de vous avoir conseillé votre départ de Bienne. Mais, si elle était informée des trames déjà formées pour vous insulter de nouveau et de mes instances réitérées de choisir ma maison pour votre asyle, je suis sûr que, loin de m'en vouloir du mal, son amitié pour vous m'en auroit de l'obligation. J'ai agi envers vous, come j'aurois souhaité qu'on eût agi envers moi-même.

M. du Peyrou ne manquera pas de vous instruire lui-même de tous les chagrins qu'il essuye. Je le plains. Si seulement il pouvoit se résoudre à abandonner la bâtisse d'un édifice fatal à ses

finances, mais encore plus à sa liberté et indépendance. Il verse ses trésors dans une nation qui ne lui en scrait aucun gré; et, pendant qu'il l'enrichit, elle lui suscite mille traverses. Je lui ai offert ma maison entière, toute meublée, pour une retraite d'été ou résidence permanente, pendant le vivant de Madame sa mère, à tel prix qu'il voudra. Je me retirerai pendant cet intervalle en Angleterre avec mon épouse, ou là, où mes amis et patrons trouveront moyen de m'occuper utilement.

Que ne donneriez-vous pas, mon cher ami, pour pouvoir parler la langue du pays que vous habitez! Nous vous plaignons, mon épouse et moi, malgré le chagrin que vous nous avés fait, étant inexorable à ne vouloir accepter nos offres, à vous l'enseigner chez-nous, cet hyver. Puissés-vous, cher ami, être amplement consolé par l'humanité et l'hospitalité du peuple brittanique, de tout ce que nos Suisses vous ont fait. Leurs annales en seront flétries et leurs descendans en rougiront.

M. Kilchberger, M. de Vatteville, le baillif de Nydau et sa dulcinée se portent à merveille. Vous avés érigé des autels dans bien des coeurs. Aucun ne brûle d'une flamme plus pure que celui de votre sincère ami Rod. Vautravers.

P.-S. — J'admire le choix du roi de Prusse pour son gouverneur à Neuchâtel en la personne du sieur Michel. Les Neufchâtelois ne tarderont pas de bénir la mémoire de Mylord Marshall. Leur Prince les traite comme Jupiter les grenouilles de la fable. Ils le méritent. »

Adresse: A Monsieur Jean-Jacques Rousseau, à Puthey.

---

Que dirai-je encore de M. de Vautravers? Franchement, et malgré toutes mes recherches, je n'ai pas pu pour le moment découvrir d'autres documents sur son compte. J'en sais seulement ce que rapporte Holzhalb<sup>1)</sup>: qu'il fut nommé membre honoraire du grand conseil de Bienne en 1778, qu'aux diverses sociétés économiques dont il faisait partie, il ajouta celle de Mannheim, enfin qu'il obtint de représenter l'électeur palatin près de la cour de Londres, en qualité d'agent et avec le titre de conseiller de légation.

Je sens que mon travail est bien imparfait. Quoi qu'il en soit, je suis heureux, si j'ai pu contribuer à une biographie qui reste encore à faire, en parlant d'un homme intéressant à bien des égards, auquel jusqu'ici les historiens n'ont pas cru devoir s'arrêter longuement.

---

<sup>1)</sup> Supplément à **Leu**, article **Valtravers**.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

1. A. Rivier, *Rodolphe de Vautravers et le comte Charles de Cobenzl* dans la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, année 1874, numéro de septembre.
  2. Bibliothèque de Neuchâtel. Dossier *Lettres à J.-J. Rousseau, Correspondants Neuchâtelois II*, pp. 116—133.
  3. L.-Ch.-F. Desjobert, *Journal de ma tournée et de mon voyage en Suisse* (1777), dans le *Musée Neuchâtelois* 1910.
  4. Michaud, *Bibliographie universelle*, Paris 1854, tome VIII, article *Cobenzl*.
  5. Holzhalb, *Supplement zu Leus Lexikon*, vol. VI p. 149.
  6. Dr. Hans Blöesch, *Die ökonomische Gesellschaft in Biel*, dans *Blätter für bernische Geschichte, Kunst und Altertumskunde*, année 1918 pp. 27—50.
  7. A. Verdeil, *Histoire du Canton de Vaud*, tome III, Lausanne 1854, p. 56 et suiv. (sociétés économiques).
  8. Ch. Monnard, *Tableaux d'histoire de la Suisse au dix-huitième siècle, 1715-1803*, Paris 1854, p. 167 et suiv.
  9. Ch. Monnard, *Continuation de l'Histoire de la Confédération suisse*, tome XV, Paris et Genève 1846, p. 88 et suiv.
  10. Matile, *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, tome II, p. 100.
  11. F. Berthoud, *Jean-Jacques Rousseau au Val de Travers*, p. 320, Paris 1881.
  12. Jansen, *Rousseau als Botaniker*, Berlin 1885, p. 82.
  13. Hamel, *Mittheilungen aus Briefen der Jahre 1748-68 an Vincenz-Bernhard von Tscharner*, Rostock 1881.
  14. *Musée Neuchâtelois* 1879 p. 69, article *Correspondance signée C. B.*
  15. *Musée neuchâtelois* 1882 p. 30. article *Môtiens-Travers*, par L. Perrin, past.
  16. Papiers divers de la Société économique de Bienne se trouvant dans le fonds Heilmann aux archives de la ville.
  17. J.-E. Hilberer, *Pages biennoises*, Neuveville 1924.
  18. J.-E. Hilberer, *Figures du XVIII<sup>e</sup> siècles: M. de Vautravers et ses amis* dans le *Journal du Jura* du 17 mars 1926.
  19. J.-E. Hilberer, *Julie Bondeli et ses amis*, manuscrit de 229 pages (1923).
  20. *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, année 1923.
-